

Les familles dérivationnelles : comment ça marche ?

Michel Roché

Université Toulouse-Jean Jaurès

mroche43@orange.fr

Résumé

Une approche véritablement lexicale doit situer la formation des lexèmes au croisement des séries dérivationnelles et des familles dérivationnelles. Dans celles-ci, le niveau déterminant est celui des réseaux qui associent des lexèmes étroitement reliés, en synchronie, par la forme et par le sens. La structure des réseaux dépend des caractéristiques sémantiques, référentielles et catégorielles des éléments qui les constituent. Ainsi par exemple, parmi les réseaux qui associent un nom abstrait à un nom d'humain, les réseaux ACTION, ACTIVITÉ, ÉVÉNEMENT, pourtant assez proches, ne sont pas organisés de la même manière. Ni les réseaux STATUT ou les réseaux axiologiques, ou ceux qui se constituent autour d'un toponyme ou d'un ethnonyme, ou autour d'un qualifiant. La dynamique propre à chaque réseau suscite et encadre l'apparition de nouveaux termes pour remplir les cases laissées vides par le lexique existant. Considérer les lexèmes comme construits non pas *sur* (une base, dans une relation univoque et unidirectionnelle) mais *dans* (un réseau, au sein d'une famille dérivationnelle) relativise ou permet de résoudre un certain nombre de problèmes constructionnels ou morphophonologiques.

Mots-clés : famille dérivationnelle, réseau dérivationnel, construction des lexèmes

Abstract

A properly lexical approach must situate lexeme formation at the intersection of derivational series and derivational families. In the latter, the determining level is that of networks which associate lexemes closely linked, in synchrony, by form and meaning. The structure of these networks depends on the semantic, referential and categorial characteristics of their constituting elements. Thus, for example, among the networks that associate an abstract noun with a human noun, the networks ACTION, ACTIVITY, EVENT, although closely similar, are not organized similarly. Neither are the STATUS networks or the axiological networks, or those which are constituted around a toponym or an ethnonym, or around a qualifier. The dynamics of each network give rise to and frame the appearance of new terms to fill voids left in the existing lexicon. Considering lexemes as built not *on* (a base, in a univocal and unidirectional

relationship) but *in* (a network, within a derivational family) relativizes or allows to solve a certain number of constructional or morphophonological problems.

Keywords: derivational family, derivational network, word formation

Introduction¹

Il est de plus en plus admis que les familles dérivationnelles jouent un rôle déterminant – complémentaire de celui des séries dérivationnelles – dans la morphologie du même nom. Encore faut-il savoir comment elles sont organisées et comment la morphologie constructionnelle peut se servir de cette notion. On proposera ici quelques réflexions – schématiques et embryonnaires – sans se soucier de les confronter aux apports récents (ou anciens) à la question. On s’efforcera, dans un premier temps, de cerner la notion de famille dérivationnelle et on montrera que le niveau le plus important n’est pas la famille dans son ensemble, mais le réseau dans lequel s’insèrent les mots à étudier. À titre exploratoire, on essaiera ensuite de caractériser les principaux réseaux comportant un nom de personne, et plus particulièrement les réseaux ACTIVITÉ.

1. Familles et réseaux

Pour réfléchir à l’organisation de la famille dérivationnelle, puis à celle des réseaux constructionnels, on partira de la notion plus traditionnelle de « famille de mots » et on s’efforcera de dégager la spécificité de l’approche morphologique en confrontant les divers points de vue – sémasiologique vs onomasiologique, génétique vs fonctionnel.

1.1. Famille de mots et famille dérivationnelle

Si l’on se place du point de vue étymologique, l’organisation de la famille est simple : c’est une arborescence à partir de l’étymon le plus ancien, latin ou grec en général, ou plus haut encore de la racine indo-européenne (voir *Dictionnaire étymologique du français* de J. Picoche, par exemple). On inclut dans la famille tout ce qui est apparenté, et l’on met sur un même plan la transmission populaire du latin au français, les emprunts et les constructions morphologiques à l’intérieur du français. Mais ce qu’on dessine ainsi est une « famille de

¹ Il y a quelques années, j’avais communiqué à quelques ex-collègues un de mes « papiers de loisir » – occupations de retraite d’un ex-morphologue qui ne se résout pas à abandonner complètement la morphologie – contenant quelques réflexions à propos des familles dérivationnelles. Il semble qu’il ait eu un certain écho, en particulier parmi les auteurs du projet Démonext. Qui ont souhaité le publier dans le numéro de *Lexique* consacré à ce projet. Le voici donc, tel qu’il avait circulé (sauf quelques retouches). En m’excusant pour son état d’incomplétude, en particulier l’absence de références à la littérature. Et pour un titre quelque peu désinvolte. M.R.

mots », organisée comme les arbres généalogiques descendants des familles humaines, pas une famille dérivationnelle. L'étymologie est une autre discipline que la morphologie.

En morphologie dérivationnelle, on se situe dans les limites d'une langue et dans un cadre synchronique. *Ponceau* 'petit pont' ne sera pas « [hérité] du latin *ponticellus* » (*Grand Robert*, désormais, *Rob.*) mais dérivé de *pont*. *Absentéisme* ne sera pas « emprunté à l'anglais *absenteeism* » (*Rob.*) mais construit sur *absent*. Ce qui, dans les deux cas, pose des problèmes morphophonologiques dont l'étymologie ne se souciait pas. Mais on ne peut pas éliminer ces mots sous prétexte qu'ils n'ont pas été formés en français. Ils sont bien présents dans la langue et motivés par rapport à un autre mot apparenté par la forme. Dans la famille dérivationnelle telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, un *ponceau* est un petit *pont* et l'*absentéisme* la propension à être *absent*. On pourra se demander, en revanche, si (*bête de*) *somme*, *sommier* et *sommelier* appartiennent à la même famille dérivationnelle. Historiquement, c'est incontestable : *sommier* a été construit sur *somme* et *sommelier* sur *sommier*. Mais aujourd'hui rien ne les relie. Or l'intérêt de situer les constructions morphologiques dans la famille dérivationnelle est de voir comment les unités lexicales déjà construites « fonctionnent » les unes par rapport aux autres, et comment la famille existante, telle qu'elle est constituée à un moment donné, conditionne les créations nouvelles destinées à y entrer.

1.2. Approche sémasiologique et approche onomasiologique

La morphologie dérivationnelle adopte par définition le point de vue sémasiologique : elle ne s'occupe que des mots, des signes, en tant qu'ils sont construits. Globalement, le point de vue onomasiologique – comment les choses sont nommées – est affaire de lexicologie. Et l'innovation lexicale peut passer par d'autres voies (emprunt de mots non construits, infléchissement sémantique des mots existants, évolution des *realia*, etc.). Mais le signe a deux faces, signifiant et signifié. L'approche sémasiologique doit aussi tenir compte du sens. Et la morphologie lexicale, ou constructionnelle, ou dérivationnelle – trois façons complémentaires de désigner la même discipline (Roché, 2009b) – est une morphologie du lexicologie. Or le lexicologie existe pour dire le monde. La dimension onomasiologique est partout sous-jacente. On ne s'occupe en principe que du signifié mais il y a bien des cas où l'on ne peut pas faire abstraction du référent.

La création lexicale dont rend compte la morphologie, d'autre part, ne répond pas qu'à des besoins onomasiologiques. Ce n'est pas pour nommer des classes d'objets, de procès ou de qualités que l'on forme *valoche* sur *valise*, *métallo* sur *métallurgiste*, *thoracique* sur *thorax* ou *change* sur *changer* mais pour répondre à des besoins diaphasiques ou syntaxiques.

Les ensembles couverts par l'approche onomasiologique et par l'approche morphologique, par conséquent, ne se confondent pas, mais ils sont sécants, et c'est à leur intersection, où l'onomasiologique rencontre la face sémantique du sémasiologique, que se structurent, on le verra, les réseaux qui constituent l'essentiel des familles dérivationnelles.

1.3. Point de vue génétique et point de vue fonctionnel

Par réflexe atavique, la morphologie constructionnelle privilégie la forme. Le vocabulaire en usage continue à mettre la même étiquette (« composition », « préfixation ») sur des formations aussi dissemblables, quant au sens construit, que *rouge-gorge* et *enseignant-chercheur*, *embarquer* et *refaire*. La formation des mots est vue comme une chaîne qui va du plus simple au plus complexe : la dérivation ajoute des affixes (les appeler « exposants de règles » n’y change rien), la composition combine les lexèmes. D’où l’embarras face à ce qu’on appelait autrefois – étiquette révélatrice – « dérivation impropre ». Difficulté résolue grâce à la notion de conversion. Mais on reste perplexe devant les couples *médecin/médecine*, *Hongrie/Hongrois*, etc., ou pour l’orientation de certaines conversions. Spontanément, on plaque sur les familles dérivationnelles le schéma généalogique des familles de mots : une arborescence qui part du plus simple – le « primitif » indécomposable – pour aller vers le plus complexe. Implicitement, on fait comme si le point de vue fonctionnel (comment les mots présents dans le lexique sont associés entre eux par une relation constructionnelle, quelle que soit la façon dont ils sont entrés dans la langue) coïncidait toujours avec le point de vue génétique (comment les mots sont « engendrés » pour entrer dans le lexique)², et comme si, dans l’un et l’autre cas, et pour le sens comme pour la forme, l’orientation allait toujours du moins marqué au plus marqué. D’où l’embarras devant *médecin* et *médecine*, *Hongrie* et *Hongrois*, où n’apparaît aucune orientation formelle.

Si l’orientation du couple *médecin / médecine* est indécidable quand on ne regarde que la forme, en est-il de même sur le plan sémantique ? La médecine est l’activité du médecin, le médecin celui/celle qui pratique la médecine. Les deux propositions sont vraies simultanément, on n’est pas plus avancé. On ne l’est pas davantage si l’on compare le médecin à l’enseignant : il pratique l’enseignement, l’enseignement est son activité. Symétrie renforcée, dans ce cas, par le fait que le nom d’humain et le nom d’activité sont parallèlement motivés par rapport à *enseigner*. Mais, pour la raison qu’on a dite plus haut, on verra spontanément le *chirurgien* comme ‘celui/celle qui pratique la chirurgie’, le *roboticien* comme un ‘spécialiste de la robotique’, alors que la proposition inverse est tout aussi vraie. Et pour la même raison, on

² Dans la morphologie telle qu’elle se pratique habituellement, la distinction entre point de vue génétique et point de vue fonctionnel est généralement ignorée. Et l’on se situe implicitement dans un cadre synchronique, laissant la diachronie aux romanistes, mais sans affronter les problèmes redoutables que pose la cohabitation dans le lexique actuel d’éléments formés à des époques très diverses. Danielle Corbin ne les ignorait pas et postulait que les RCM (Règles de Construction de Mots) sont panchroniques. Mais ce n’était qu’une hypothèse, qu’elle n’a pas cherché à (ou eu le temps de) démontrer. Ni, semble-t-il, personne après elle alors que l’on continue à parler de règles. Or tout laisse à penser, dès qu’on observe des corpus étendus, que, si RCM il y a, certaines sont actives depuis longtemps – parfois depuis le latin – et relativement stables, alors que d’autres sont plus ou moins récentes et/ou évoluent rapidement.

analysera *poterie* comme ‘activité du potier’ et *ébénisterie* comme ‘activité de l’ébéniste’, alors que la relation entre l’activité et l’agent reste la même. Cette logique implicite, fondée sur la forme, rencontre le cheminement historique. Mais est-elle forcément celle qui rend le mieux compte du fonctionnement du système en synchronie ? Et que fait-on du *quincaillier* qui ne vend plus de la *quincaille* mais de la *quincaillerie* ? Et du *carrossier* qui répare la *carrosserie* de nos automobiles ? Danielle Corbin, qui n’éludait pas les difficultés, voulait absolument construire *carrossier* sur *carrosse*, ce qui entraînait quelques complications quand on se situe en synchronie.

1.4. Le réseau dans la famille

Spontanément, on l’a dit plus haut, on a tendance à voir les familles dérivationnelles comme les familles de mots étymologiques, des familles de mots dont on aurait simplement éliminé certains éléments et où la racine serait remplacée par le primitif. Donc comme des arborescences à orientation unique. Cette conception est évidemment confortée par l’idée que la construction des lexèmes serait commandée par des règles, des règles orientées toujours dans le même sens, d’un *input* – la base – vers un *output* – le dérivé. Comme dans un arbre généalogique. Si Pierre est le frère de Paul, Paul est le frère de Pierre. Mais si Pierre et Paul sont les fils de Joseph, Joseph ne peut pas être leur fils. Inconsciemment sans doute, la formulation des RCL a été influencée par cette vision des familles dérivationnelles héritée de la philologie.

Plutôt que celle d’une arborescence, l’image qui rend mieux compte du lexique construit, quand on prend en compte tous les points de vue, est celle du réseau. Dans un réseau, les connexions sont multiples, et toutes sortes d’organisations sont possibles. Les familles dérivationnelles les plus simples correspondent à un seul réseau, d’autres s’organisent en plusieurs réseaux plus ou moins reliés entre eux. Des réseaux dont il s’agira, évidemment, de déterminer la structure et le fonctionnement.

1.4.1. La structure des réseaux : première approche des réseaux ACTIVITÉ

La réalité du lexique est infiniment variée, mais son organisation n’est pas anarchique. En s’appuyant sur des bases de données étendues et sur les grandes catégories sémantiques, on doit pouvoir définir différents types de réseaux et déterminer leur structure. Les exemples utilisés jusqu’à maintenant associaient le nom d’une activité au nom de la personne qui s’y adonne : on peut supposer qu’ils appartiennent à un même type de réseau. Quelle serait son organisation ?

La plupart des familles concernées comprennent aussi un terme qui désigne l’objet de l’activité (*objet* étant pris au sens « ce pour quoi une entreprise est faite » [Rob.] : l’objet en question peut être un procès). Le plus souvent, cet élément s’impose sans problème : l’activité

du *journaliste* est d'écrire dans un *journal*, l'*enseignant* enseigne, la *robotique* s'occupe des *robots*, etc. L'approche constructionnelle coïncide avec l'approche onomasiologique.

N.activité	N.humain	N/V.objet
<i>journalisme</i>	<i>journaliste</i>	<i>journal</i>
<i>enseignement</i>	<i>enseignant</i>	<i>enseigner</i>
<i>robotique</i>	<i>roboticien</i>	<i>robot</i>

Dans certains cas, les choses se compliquent. Le *carrossier* s'occupe de la *carrosserie* de nos automobiles et son activité est encore la *carrosserie*. Le *potier* fait des *pots*, mais aussi d'autres objets, qu'on appelle *poteries*. Le *quincaillier* ne vend plus de la *quincaille* mais de la *quincaillerie*. Une même forme (mais est-ce le même « mot » ?) occupe, ou peut occuper, les deux cases.

N.activité	N.humain	N/V.objet
<i>carrosserie</i>	<i>carrossier</i>	<i>carrosserie</i>
<i>poterie</i>	<i>potier</i>	<i>pot, poterie</i>
<i>quincaillerie</i>	<i>quincaillier</i>	(<i>quincaille</i>), <i>quincaillerie</i>

La *chirurgie*, activité du *chirurgien*, est une « intervention manuelle et instrumentale [...] sur l'organisme humain » (*Rob.*), notion représentée dans le réseau par des formants non autonomes qui ne sont pas transparents pour tous les locuteurs. Face à *médecine* et *médecin*, il n'y a pas de terme appartenant à la même famille qui désignerait ce que fait le médecin. Face à *ébénisterie* et *ébéniste*, il y a bien un candidat dans la famille dérivationnelle, *ébène*, mais le lien de motivation a été rompu, il est sorti du réseau³.

N.activité	N.humain	N/V.objet
<i>chirurgie</i>	<i>chirurgien</i>	- <i>chir-</i> ; - <i>urg-</i>
<i>médecine</i>	<i>médecin</i>	[<i>soigner</i>]
<i>ébénisterie</i>	<i>ébéniste</i>	(<i>ébène</i>), [<i>meuble</i>]

D'une façon générale, le rapprochement de ces quelques exemples fait apparaître un déséquilibre entre les deux premières colonnes et la troisième. Le nom d'activité et le nom

³ Par convention, on mettra entre crochets les termes qui correspondent sémantiquement à l'objet de l'activité sans appartenir à la même famille, et entre parenthèses les termes qui appartiennent à la même famille mais qui sont obsolètes (*quincaille* pour *quincaillier*) ou par rapport auxquels le nom d'agent et le nom d'activité sont démotivés (*ébène* pour *ébéniste*).

d'humain, étroitement associés par la forme, forment des couples homogènes tandis que le terme qui désigne l'objet de l'activité, bien que situé plus haut, logiquement, dans la généalogie de la famille, est moins nécessaire au réseau et plus hétéroclite.

1.4.2. Amont, aval et limites du réseau

On n'a considéré jusqu'à maintenant que les éléments principaux des réseaux concernés : cela ne préjuge pas qu'ils n'en comportent pas d'autres. Un réseau donné, d'autre part, peut ne constituer qu'une partie d'une famille dérivationnelle. Comment, et où situer les autres éléments de la famille ?

En amont de *journal* il y a *jour*, génétiquement, par rapport auquel *journal* reste motivé. Mais *jour* ne joue aucun rôle dans le sens de *journaliste* et de *journalisme*. Il appartient à la même famille dérivationnelle, mais il n'y a aucune raison de l'inclure dans le réseau, pas plus que *journée* ou *ajourner* qui se situent au même niveau que *journal* dans l'ensemble de la famille mais sans connexion sémantique avec lui (ni *a fortiori* avec *journalisme* et *journaliste*). En aval, il y a *journalistique*, que le *Grand Robert* définit comme « propre aux journaux » avec, entre autres exemples, *les mœurs*, *les habitudes journalistiques*. Qui sont celles des journalistes. *Journalistique* renvoie tantôt à *journal*, tantôt à *journaliste*, tantôt à *journalisme* : il fait bien partie du réseau. *Journalistiquement* aussi, qui n'a d'existence que par rapport à *journalistique*. Il y a aussi *journaloux* 'mauvais journaliste', qui joue le même rôle que *journaliste* dans l'économie du réseau, avec le trait 'péjoratif' en plus.

En amont de *carrosserie* / *carrossier*, étymologiquement, il y a *carrosse*. Mais s'il fait partie de la même « famille de mots », il n'appartient plus à la même famille dérivationnelle puisqu'il n'y a pas de lien constructionnel entre eux en synchronie. Même chose pour *carrossable* 'où peuvent circuler des automobiles'. En revanche, on peut se poser la question pour *carrosser*, qui n'a pas de lien avec *carrossable* mais en a bien un avec *carrosserie*. Sauf que le carrossier qui répare les automobiles ne *carrosse* pas. Peut-être faut-il distinguer deux réseaux *carrosserie* / *carrossier*, suivant qu'il s'agit de fabrication ou de réparation, *carrosser* n'ayant de pertinence que dans le premier.

Dans le réseau de *médecin* / *médecine*, pas d'hésitation pour *médical*, *médicalement*, *médicastre*. Mais, malgré leur forme, on n'y mettra pas *médecine* 'médicament' et *médeciner* 'administrer des médicaments', qui constituent un autre réseau en aval. *Médicinal* est passé, historiquement, de l'un à l'autre. Quant à *médicaliser*, il est très proche de *médical* mais il ne signifie pas 'exercer la médecine' : il aurait plutôt sa place dans un autre réseau en aval, un réseau QUALITÉ dont *médical* serait le centre.

À une activité donnée, enfin, est souvent associé le nom du lieu où elle s'exerce. Conceptuellement, il a sa place dans le réseau. D'autant plus que sa forme est souvent la même que celle du nom d'activité (*boulangerie*, *charcuterie*, *banque*...). Il tend même à l'évincer. Le *Grand Robert* définit *forge* comme « Atelier où l'on travaille les métaux au feu et au marteau »

et ajoute seulement après « Rare. Action de forger ». La *lampisterie* n'est pas l'activité du *lampiste* mais le local où il range les lampes. Et *kiosque* peut figurer à la fois comme objet de l'activité du *kiosquier*, qui est de tenir un *kiosque*, et évidemment comme nom de lieu de l'activité, la case N.activité restant vide. S'il appartient à une autre famille (le *cabinet* pour le médecin, par exemple), il faudra le mettre entre crochets.

1.4.3. Orientation

On a parlé d'amont et d'aval, ce qui suppose une orientation. *Jour* se situe évidemment avant *journal* et *journal* avant *journaliste* – « avant » d'un point de vue logique, conceptuel, donc constructionnel. De l'autre côté, *médicalement* est après *médical* qui est après *médecin*. Il y a bien une orientation des constructions morphologiques. Mais :

(i) Cette orientation ne correspond pas forcément à l'orientation concaténative des constructions formelles. Puisque le carrossier est celui qui répare la carrosserie des automobiles, *carrossier* est conceptuellement en aval de *carrosserie* 'enveloppe extérieure d'une automobile'. Et, dans une analyse formelle terme à terme, il faut admettre que *carrossier* est construit sur *carrosserie* par dérivation régressive (ou par substitution de suffixe si l'on considère que le suffixe caractérisant *carrosserie* est aujourd'hui *-erie* et non plus *-ie*).

(ii) Entre le nom d'humain et le nom d'activité, la question de l'orientation est neutralisée : la motivation fonctionne dans les deux sens, quelle que soit la forme des deux termes (Section 1.3).

(iii) Les termes situés en aval peuvent être reliés simultanément à plusieurs termes en amont. On l'a vu pour *journalistique*, c'est vrai aussi pour les évaluatifs : *journalaux* peut être construit aussi bien sur *journaliste* (altération péjorative, comme *avocat* → *avocaillon*) que sur *journal* (transfert agentif, comme *vielle* → *vielleux* ou *journal* → *journaliste* lui-même).

1.5. Réseau onomasiologique et réseau morphologique

On a dit plus haut que les réseaux se structurent à l'endroit où l'approche onomasiologique et l'approche morphologique (sémasiologique) se rencontrent, sans totalement se confondre. Du point de vue onomasiologique, il s'agit de nommer une activité et la personne qui s'y adonne. L'objet de cette activité, sa raison d'être, a aussi, généralement, un nom (*name* : grammaticalement, ce peut être un verbe). Il y a donc des cases à remplir. Dans le lexique, ces cases peuvent être occupées par des termes appartenant à des familles différentes : à côté de *médecin* et de *médecine* il y aura *soigner*. Du point de vue morphologique, le programme est le même : il y a aussi des cases à remplir. Avec une obligation supplémentaire : les éléments qui vont les occuper doivent être associés entre eux non seulement par le sens (le médecin soigne) mais aussi par la forme, par leur appartenance à une même famille dérivationnelle (le *journaliste* écrit dans un *journal*).

Même du point de vue génétique, il y a là une dimension capitale de la construction des lexèmes. Elle ne se fait pas entre un *input* qui serait le lexème base et un *output*, le lexème construit, par l'intermédiaire d'une Règle de Construction des Lexèmes. Ce qui est donné, c'est :

- (i) d'une part, le réseau tel qu'il existe à un certain moment, dans la famille dérivationnelle, avec sa structure propre (qui commande les relations sémantiques entre les termes), ses cases déjà remplies, et la case à remplir ;
- (ii) d'autre part et complémentaiement, les séries dérivationnelles présentes à ce moment dans le lexique.

Le lexème à construire se situe au croisement de ces deux ensembles. Et dans le jeu des contraintes qui préside à la construction des lexèmes, les deux principales seront la contrainte de série et la contrainte de famille, qui s'exerce dans le cadre du réseau.

1.6. Le réseau dans le jeu des contraintes

D'une façon générale, la contrainte de série impose que le lexème à construire soit marqué comme appartenant à une série dérivationnelle adéquate, la contrainte de famille qu'il appartienne à la même famille dérivationnelle que le lexème auquel il doit être associé. Quand on voit pour la première fois sur une enseigne ou sur un véhicule « PLAQUISTE-JOINTEUR », on comprend immédiatement qu'il s'agit d'un artisan qui pose des panneaux de placoplâtre et des joints parce que (i) la finale de *plaquiste* le fait entrer dans la même série dérivationnelle que *dentiste*, *fleuriste*, *journaliste*, etc., et celle de *jointeur* dans la même série qu'*ajusteur*, *couvreur*, *encadreur*, etc.⁴ ; (ii) le radical de *plaquiste* est un thème présent dans *placoplâtre*, celui de *jointeur* est le thème⁵ présuffixal de *joint*.

Mais les choses ne sont pas toujours aussi simples. Revenons sur quelques exemples déjà rencontrés :

- (i) Quand *ébéniste* a été forgé (à la fin du 17^{ème} siècle), l'artisan ne travaillait pas que l'ébène. Le mot *ébène*, cependant, pouvait représenter l'élément le plus saillant de son activité, comme *pot* pour le potier. La contrainte de famille était pleinement satisfaite. Elle ne l'est plus, ou très faiblement, aujourd'hui. *Ébéniste* appartient toujours à la famille dérivationnelle d'*ébène* mais *ébène* n'appartient plus au réseau ACTIVITÉ structuré autour d'*ébéniste*. C'est à ce niveau que s'exerce la contrainte de famille et c'est *ébénisterie* qui permet de la satisfaire.

⁴ En dépit des apparences, la base de *jointeur* n'est pas le verbe *joindre*, comme l'aurait voulu la règle (défunte ?) d'unicité catégorielle de la base. Pour faire écho à *plaquiste*, on aurait pu avoir **jointiste*, qui a sans doute été éliminé, sur un thème en /t/, par la contrainte phonologique de dissimilation. D'autant que la répétition de deux *-iste* à faible distance n'aurait pas été euphonique. *Plaquiste-jointeur* sonne mieux.

⁵ On appelle « thèmes » les différentes formes phonologiques que peut prendre un lexème comme forme libre ou comme radical dans la flexion et la dérivation (voir Roché, 2010).

(ii) *Carrossier* et *carrosserie* sont complètement déconnectés de *carrosse*, qui ne fait plus partie, en synchronie, de la même famille dérivationnelle. C'est *carrosserie* qui occupe la case N/V.objet dans le réseau dérivationnel contemporain. Il est apparu tardivement (au 19^{ème} siècle) et a été employé tout de suite pour d'autres véhicules que les carrosses, puis pour les premières automobiles. Glissement sémantique par évolution des *realia*, par conséquent. *Carrossier* a pu suivre le même cheminement, mais il semble plutôt que le réseau se soit reconstitué à nouveaux frais. Ce qui n'implique pas forcément d'adopter de nouvelles formes. Comment nommer, avec des mots construits, l'activité qui consiste à fabriquer ou à réparer la carrosserie des automobiles et la personne qui s'y emploie ? On aurait pu forger °*carrosserisme* et °*carrosseriste*⁶, par exemple. La contrainte de série aurait été satisfaite : l'un et l'autre seraient entrés dans des séries dérivationnelles assez fournies, °*carrosserisme* serait à *carrosserie* ce que *journalisme* est à *journal*, et °*carrosseriste* le pendant de *journaliste*. Mais *carrosserie* a déjà une forme qui est celle d'un nom d'activité, et la série des noms d'activité en *-erie* est encore plus fournie que celle des noms d'activité en *-isme*. Elle est, d'autre part, en relation structurelle avec celle des noms d'agent en *-ier*. La contrainte de série est encore mieux satisfaite si l'activité qui consiste à réparer la carrosserie des automobiles est appelée *carrosserie*⁷, et la personne qui s'y emploie *carrossier*. La contrainte de famille l'est aussi, puisqu'elle privilégie les formes déjà présentes dans la famille dérivationnelle, comme thème ou comme forme construite. Si l'on n'est pas obnubilé par la forme, rien ne s'oppose, même d'un point de vue génétique, à ce que *carrossier* soit construit sur *carrosserie*.

(iii) On a noté plus haut que *journalistique* renvoie aussi bien à *journal* qu'à *journaliste* ou à *journalisme*. Dans la mesure où l'adjectif de relation n'a d'existence que par rapport au nom, on s'attendrait logiquement à avoir trois formes, une pour chaque nom : °*journalal*, °*journalistal* et °*journalismal*, par exemple, ou °*journalique*, °*journalistique* et °*journalismique*. Ce serait oublier une des modalités de la contrainte de famille, qu'on a appelée ailleurs (Roché, 2009b) « principe d'économie » : si une même forme peut satisfaire plusieurs emplois, la langue n'en formera qu'une plutôt que plusieurs. Ou si une forme existante peut satisfaire un nouvel emploi, la langue la réinvestira dans ce nouvel emploi plutôt que d'en créer une nouvelle.

⁶ Pour °*carrosserisme*, Google répond « Aucun document ne correspond... ». Pour °*carrosseriste* : « [...] le parechoc il l'a acheté sur ebay...pour la repeindre en blanc Ibis ...ca lui a couté 600 euros chez un **carrosseriste** que je connais très bien. [...] Un carrosseriste... mais bien sûr... c'est quoi cette bête là dans ton monde [...] » (www.forum-auto.com/marques/ferrari/sujet1227-175.htm). Donc °*carrosseriste* est effectivement vraisemblable mais la perplexité de l'interlocuteur justifie de lui laisser la pastille.

⁷ Notons en passant que l'article *CARROSSIER* du *TLF* était déjà très en retard quand il a été rédigé. Il ne donne comme sens moderne que « Artisan spécialiste de la réalisation des carrosseries de voitures automobiles ; *spéc.* constructeur de carrosseries pour voitures de luxe », qui correspond à l'époque où l'on achetait séparément carrosserie, moteur et autres éléments d'une automobile pour les faire assembler par un carrossier. Le carrossier n'est plus aujourd'hui, pratiquement, que celui qui les répare.

Electoral est normalement l'adjectif de relation correspondant à *électeur* : les *listes électorales* sont les listes des électeurs. Mais les *opérations électorales* ne sont pas celles des électeurs : dans cet emploi, *électoral* renvoie à *élection*. Plutôt que forger °*électionnel*, par exemple, on a réutilisé un adjectif déjà présent dans le réseau en lui donnant une signification qui n'est pas son sens constructionnel. C'est dans le cadre du réseau, à cause de l'étroite connexion entre ses termes, que s'exerce le principe d'économie. Quant au choix de la forme, il illustre deux des modalités de la contrainte de série : (i) c'est la série la plus nombreuse qui s'impose en premier (si d'autres contraintes ne la contrarient pas) ; (ii) une sous-série formelle plus marquée (rime riche) est plus attractive que la série dans son ensemble (le suffixe n'est en général qu'une rime suffisante), et une sous-série plus nombreuse qu'une sous-série moins nombreuse. À partir de *journal*, *journalisme* et *journaliste*, parmi les sous-séries possibles, *-alal*, *-alique*, *-istal*, *-ismal*, *-ismique* sont peu ou très peu fournies tandis que *-istique* l'est beaucoup plus. La contrainte de série sélectionne donc *journalistique* et la contrainte de famille le répercute dans les autres cases.

1.7. Familles dérivationnelles et accidents morphophonologiques

Accessoirement, situer les constructions morphologiques dans le cadre des familles dérivationnelles relativise les difficultés que posent nombre de constructions sur le plan morphophonologique. Si l'on analyse *journalistique* comme construit sur *journal*, on se demandera, en ne considérant que ces deux mots, si *-istique* est une variante de *-ique* ou si *journaliste* se substitue à *journal* pour fournir son radical au dérivé. Pour *malletier*, si la base est *mallette* (bien que le malletier ne fabrique pas spécialement des mallettes), ou si *-et-* est un interfixe qui allonge la base, ou *-etier* une variante du suffixe. Etc. Ces questions ne sont pas oiseuses, il y a des cas où l'on ne peut faire autrement que se les poser. Rien dans la famille de *puits* n'explique pourquoi *puisatier* s'est imposé et non *puisier*. Pour *malletier*, la contrainte de taille suffirait à justifier un radical *mallet-*. Mais la présence de *mallette* dans la famille dérivationnelle de *malle* a sans doute contribué au choix de cette forme, parallèlement à la récurrence des finales en *-etier* dans la série dérivationnelle des noms d'agent en *-ier*. Dans le

cas de *journalistique*, il suffit de mettre en regard l'ensemble du réseau dérivationnel et les séries dérivationnelles susceptibles de l'accueillir pour expliquer le choix de cette forme⁸.

2. Les réseaux ACTIVITÉ

Pour illustrer la notion de réseau, on a fait l'hypothèse que le nom d'activité, le nom de la personne qui l'exerce et le terme qui désigne l'objet de cette activité constituaient un type de réseau qu'on a appelé réseau ACTIVITÉ. Pour préciser les choses, on tâchera maintenant de le distinguer du réseau ACTION, dont il est proche, et de montrer comment s'y inscrit la dynamique de la création lexicale. Aux activités professionnelles – les « noms de métiers » – qui étaient seules représentées dans les exemples précédents, on ajoutera les activités de loisir (jeux, sports) qui semblent entrer dans le même type de réseau, avec des infléchissements mineurs.

2.1. Réseaux ACTION et réseaux ACTIVITÉ

Parmi les réseaux qui impliquent un procès dans lequel un humain est concerné, on peut distinguer en première approche, de façon très schématique, des réseaux PHÉNOMÈNE, où l'humain n'est pas en position d'agent mais de patient (*cancer / cancéreux, diabète / diabétique...*), et des réseaux où il est nommé d'après ce qu'il fait. ACTIVITÉ et ACTION se situent l'un et l'autre dans ce cas de figure. Mais la notion d'activité suppose l'organisation de plusieurs procès (ou au moins la répétition systématique d'un même procès). L'humain qui s'adonne à une activité est bien un agent, puisqu'il est nommé d'après ce qu'il fait, mais ce qu'il fait n'est pas vu forcément sous l'aspect du procès lui-même. *Potier, journaliste* ne disent pas explicitement de quel procès il s'agit.

On voit bien la différence quand ACTION et ACTIVITÉ cohabitent dans la même famille, y compris avec les mêmes mots. Soit, par exemple, *vendre, vente* et *vendeur*. Dans *la vente n'a pas eu lieu parce que le vendeur s'est désisté*, il s'agit simplement d'une instanciation du procès. L'emploi du nom processif permet de ne pas impliquer un autre participant mais on pourrait dire *la maison n'a pas été vendue parce que le vendeur s'est désisté*. Sémantiquement, le nom

⁸ La réflexion sur les « doubles suffixes » (Roché, 2009a) posait un certain nombre de questions de ce type, auxquelles la morphologie telle qu'elle se pratiquait (et se pratique encore) était incapable de répondre. Elle avait été mal accueillie par les hérauts de la morphologie lexématique, qui la trouvaient trop « concaténative ». Malentendu complet. Comme l'a bien vu Rainer dans sa recension des *Aperçus de morphologie du français* pour *Word Structure*, « Morphologists who conceive of affixation as the orderly concatenation of morphemes in the style of D. Corbin won't like 'Un ou deux suffixes? Une ou deux suffixations?' (143-173) by M. Roché. ». Rebaptiser les affixes « exposants de règles » ne fait pas avancer les choses si l'on reste dans le cadre du terme à terme des RCL. En revanche, la prise en compte des familles et des séries dérivationnelles permet aujourd'hui de mieux répondre aux questions posées dans cet article.

processif n'a pas d'autre contenu que celui du verbe. Et le nom d'agent ne fait que désigner le participant qui est impliqué ponctuellement dans cette instanciation du procès. Dans *la vente*, *c'est pas une sinécure*, ou dans *vendeur*, *c'est crevant*, le procès exprimé par *vendre* n'est qu'un des éléments de l'activité du vendeur professionnel. *Vente* et *vendeur* s'inscrivent dans un réseau ACTIVITÉ, dont la case N/V.objet est remplie par le verbe *vendre*, qui désigne la raison d'être principale de l'activité, mais ce sont bien *vente* et *vendeur* qui sont au centre du réseau, comme on l'a vu plus haut, tandis que dans l'autre cas tout concourt à y mettre le verbe.

Autre exemple : *danser*, *danse* et *danseur*. Si l'on demande à un enfant *Qu'est-ce que tu fais ?* (sous-entendu : en ce moment, qu'est-ce que tu es en train de faire ?), il pourra répondre : *Je danse*. À la question *Qu'est-ce que tu fais le mercredi après-midi ?*, il répondra *De la danse*. Dans le premier cas, l'élément central est le verbe, dans l'autre c'est le nom d'activité.

Dans d'autres familles, le verbe et le nom d'agent peuvent être identiques mais le nom d'action et le nom d'activité différents. À côté de *nager* et *nageur*, il peut y avoir *nage* ou bien *natation*, qui n'entrent pas dans les mêmes distributions :

- (1) *traverser la Manche à la nage* / **traverser la Manche à la natation*
choisir la natation comme option / **choisir la nage comme option*

Nage est un nom d'action, *natation* un nom d'activité. Dans d'autres familles encore, et toujours avec le même verbe, le nom d'action sera identique mais le nom d'agent différent. À côté d'*écrire* et *écriture*, *scripteur* complète un réseau ACTION, *écrivain* un réseau ACTIVITÉ.

Dans un réseau ACTION, c'est bien le verbe qui est au centre. Un procès est typiquement nommé par un verbe, qui très souvent est le primitif, dans la famille dérivationnelle (*marcher*, *donner*, *mentir*...). Onomasiologiquement, sémantiquement, on est amené à nommer l'agent du procès et l'on aura *marcheur*, *donneur*, *menteur*... Syntactiquement, à désigner le procès lui-même autrement que par un verbe et l'on aura *la marche*, *le don*, *le mensonge*... Noms d'action et noms d'agent sont nettement seconds par rapport au verbe. Certains réseaux peuvent être défectifs (quel nom d'action à côté de *manger* ?), une case peut être remplie, lexicalement, avec un mot appartenant à une autre famille (*sommeil* à côté de *dormir*) mais on voit mal un réseau ACTION dans lequel la case Verbe resterait vide alors que les cases N.action et N.agent seraient remplies.

Dans un réseau ACTION, d'autre part, le nom d'agent est le plus souvent présent et presque toujours possible, mais il est souvent secondaire et laisse au premier plan le nom d'instrument. Face à *biner*, *éplucher*, *enfumer* (*les abeilles*), on s'attend à trouver plutôt *binette*, *éplucheur* et *enfumoir*, même si *bineur* Nhu, *éplucheur* Nhu et *enfumeur* Nhu sont attestés.

2.2. Les réseaux ACTIVITÉ : une organisation paradoxale

Les réseaux ACTION, on vient de le voir, ont une organisation logique et cohérente : tout part du verbe, à la fois sur le plan logique et sur le plan constructionnel. Le verbe y occupe une

position centrale. Dans les réseaux ACTIVITÉ, en revanche, une première approche sommaire a mis au centre le couple formé par le nom d'activité et le nom d'humain, presque toujours présents et étroitement associés par la forme, tandis que l'élément qui désigne l'objet de l'activité est moins nécessaire et plus hétéroclite. Sur le plan conceptuel, cependant, agent et activité sont seconds par rapport à l'objet de l'activité. Le barbier n'est pas concevable sans la barbe, le dentiste sans la dent et le journaliste sans le journal. C'est dans la case N/V.objet que peut se trouver le primitif (*barbe*, *dent*), quand il n'est pas en amont dans la famille dérivationnelle (*jour* pour *journal*). Les exceptions sont assez nombreuses mais superficielles et ne remettent pas en cause cette économie des réseaux. *Pompier* et *traiteur* ont été éloignés de *pompe* et de *traiter* par les évolutions du lexique et des *realia*, mais ils gardent la trace de leur origine. *Médecine* et *médecin* supposent un objet 'soigner', qu'on retrouve en latin quand on remonte la famille étymologique. Les cas où le binôme N.activité / N.humain n'a rien en amont sont ceux d'emprunts (*judo* / *judoka*) qui arrivent en français sans contexte lexical ou culturel.

On a vu d'autre part que, formellement, le nom d'humain pouvait être second par rapport au nom d'activité (*robotique* / *roboticien*) ou le nom d'activité second par rapport au nom d'humain (*ébéniste* / *ébénisterie*), quand l'orientation n'est pas indécidable (*médecin* / *médecine*). Sur le plan sémantique, on a remarqué également que chacun pouvait être analysé par rapport à l'autre. La médecine est l'activité du médecin, le médecin pratique la médecine. Le centre, le noyau du réseau ACTIVITÉ est donc bien le binôme N.activité / N.humain sans orientation privilégiée entre eux. Réduit à ses éléments essentiels, et en attente d'être complété (d'où les cases vides), le réseau ACTIVITÉ pourrait être schématisé ainsi :

	N/V.objet		
	N.activité	N.humain	

Cette structure n'implique pas que tous les réseaux ACTIVITÉ comportent obligatoirement ces trois éléments. Certains sont incomplets, non seulement dans la case N/V.objet mais dans une des deux cases centrales. *Pompier* est lointainement apparenté à *pompe* et à *pomper*, dans la famille dérivationnelle, mais en synchronie aucun de ces deux mots ne peut figurer dans le réseau comme objet de l'activité (ni, constructionnellement, comme base de *pompier*). Et le *pompage* n'est pas l'activité du *pompier* (ni la *pomperie*, qui est une station de pompage). Même chose pour *traiteur*. Le traiteur ne traite pas et son activité n'est pas le traitement (ni la traite). Mais sur une enseigne – BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR – le nom d'humain pourra se substituer au nom d'activité (ou de lieu de l'activité). L'usage qui est fait du mot *métier* est

révélateur : il renvoie aussi bien à l'activité elle-même qu'à la personne qui l'exerce : « La menuiserie, c'est un métier » ; « Quel métier veux-tu faire, plus tard ? » / « Menuisier ». Pour les activités de loisir, quand il n'y a qu'un mot, c'est plutôt le nom d'activité. À côté d'*échecs*, c'est une périphrase (ou un composé syntagmatique) – *joueur d'échecs* – qui tient lieu de nom d'humain. Ces cas particuliers, cependant, ne remettent pas en cause la structure fondamentale du réseau.

2.3. Formants non autonomes, formants multiples et supplétisme

Dans un des tableaux de la Section 1.4., on a fait figurer dans la case N/V.objet des formants non autonomes parce qu'ils sont l'équivalent de *journal* pour *journaliste* ou *enseigner* pour *enseignant* : ils représentent l'objet de l'activité. Leur degré de motivation est évidemment variable. Il est très faible pour *-chir-* (on ne voit pas au premier abord ce qu'ont en commun le chirurgien, le chiromancien et les chiroptères), faible pour *-urg-* (on rapprochera la plasturgie de la métallurgie mais on ne pensera pas forcément à leur associer la chirurgie et la dramaturgie), moyen pour *-péd-* et *-iatr-* (les locuteurs qui ont *pédiatre* et *pédagogue*, *psychiatre* et *psychologue* dans leur lexique mental perçoivent sans doute leur compositionnalité), évident pour *-bio-*, *-géo-*, *-log-* ou *-graph-*, qui entrent dans un grand nombre de mots construits tout aussi motivés.

N.activité	N.humain	N/V.objet
<i>chirurgie</i>	<i>chirurgien</i>	<i>-chir-</i> ; <i>-urg-</i>
<i>géographie</i>	<i>géographe</i>	<i>-géo-</i> ; <i>-graph-</i>
<i>biologie</i>	<i>biologiste</i>	<i>-bio-</i> ; <i>-log-</i>
<i>psychologie</i>	<i>psychologue</i>	<i>-psych-</i> ; <i>-log-</i>
<i>psychiatrie</i>	<i>psychiatre</i>	<i>-psych-</i> ; <i>-iatr-</i>
<i>pédiatrie</i>	<i>pédiatre</i>	<i>-péd-</i> ; <i>-iatr-</i>
<i>acupuncture</i>	<i>acupuncteur</i>	<i>acu-</i> ; <i>-punct-</i>
<i>kinésithérapie</i>	<i>kinésithérapeute</i>	<i>-kinési-</i> ; <i>-thérap-</i>
<i>orthophonie</i>	<i>orthophoniste</i>	<i>ortho-</i> ; <i>-phon-</i>
<i>triathlon</i>	<i>triathlète</i>	<i>tri-</i> ; <i>-athl-</i>
<i>aquariophilie</i>	<i>aquariophile</i>	<i>aquarium</i> ; <i>-phil-</i>
<i>aéromodélisme</i>	<i>aéromodéliste</i>	<i>aérien</i> ; <i>modèle</i>

Dans la dernière ligne du tableau, *aéromodélisme* et *aéromodéliste* sont là pour rappeler que la question des formants multiples ne se pose pas que pour les formants non autonomes. Et l'on

remarquera accessoirement que les réseaux dans lesquels s'inscrivent ces formants multiples se trouvent à l'intersection de deux familles dérivationnelles, comme tous ceux qui, directement ou indirectement, ont recours à la composition.

Formellement, à ne les regarder que d'un point de vue concaténatif, le nom d'agent et le nom d'activité peuvent se lire tantôt dans un sens tantôt dans l'autre. *Géographie* a l'air d'être construit sur *géographe* et inversement *biologiste* sur *biologie*, tandis que pour *acupuncture* et *acupuncteur* on est embarrassé, comme devant *médecine* et *médecin*. Mais il suffit de les rapprocher les uns des autres pour voir que tous ces réseaux fonctionnent en fait de la même manière (et de la même manière que les réseaux de la Section 1.4.). L'objet de l'activité – décrire la terre, soigner les enfants, piquer avec des aiguilles... – est représenté par deux formants non autonomes comme il l'est par le lexème *journal* dans *journalisme* et *journaliste*. À partir de là, le nom d'activité et le nom d'humain sont formés soit par dérivation suffixale (avec *-ie*, *-isme*, *-ure* d'un côté, *-ien*, *-iste*, *-eur*, *-Vte* de l'autre), soit par dérivation non affixale (formations en *-logue*, *-graphie*, *-phile*), comme dans les conversions qui forment banalement nombre de noms processifs et de noms d'agent. Et bien sûr le nom d'activité et le nom d'humain sont réciproquement motivés, comme dans tous les réseaux de ce type.

Dans la perception du nom d'activité ou du nom d'humain, cependant, ce sont les formants intermédiaires – *-logie* et *-logue*, *-graphie* et *-graphe*, etc. – qui constituent le niveau déterminant (on ne les a décomposés ici que pour faire apparaître l'objet de l'activité en tant que tel). Au point que certains les considèrent comme des suffixes (analyse qui nous paraît discutable, mais ce n'est pas le lieu ici de la discuter).

On aura relevé qu'un intrus s'est glissé parmi les exemples : *-graph-*, *-log-*, *-punct-*, etc. sont des formants verbaux, tandis que *-iatr-*, étymologiquement, signifie 'médecin'. Donc *pédiatre* – 'médecin des enfants' – est un composé endocentrique, qui ne passe pas par une conversion V → N comme les composés en *-logue* ou en *-graphie*. Mais est-ce l'étymologie qui dicte l'analyse morphologique ? Dans l'économie des réseaux, *pédiatrie* fonctionne comme *gynécologie* et *pédiatre* comme *gynécologue* (ou *gynécologiste*). L'un soigne les enfants, l'autre les femmes. Et le *Grand Robert* n'a pas tort de donner comme étymologie à *pédiatre* « de *pédiatrie* », même si c'est historiquement inexact, comme à *gynécologue* et *gynécologiste* « de *gynécologie* » si, d'un point de vue lexical, il considère que le spécialiste vient après la spécialité.

La question des formants non autonomes pose aussi, plus ou moins directement, celle du supplétisme. Faut-il remplacer, dans la case N/V.objet, le formant en question par un lexème à part entière ? Oui, sans doute, pour *-péd-* qui représente clairement *enfant* dans *pédiatre*, *pédophile*. Moins nettement dans *pédagogue* (quand on dit de quelqu'un qu'il est bon pédagogue, on veut signifier qu'il enseigne bien, mais pas forcément à des enfants). Et plus du tout dans *encyclopédiste*, où la référence à *enfant* est complètement oubliée. Autrement dit : *pédiatre*, *pédagogue* et *encyclopédiste* appartiennent à une même « famille de mots »

étymologique (associée par le biais du supplétisme à celle du mot *enfant*) mais pas à la même famille dérivationnelle. Et chacun des trois entre dans des réseaux différents.

La question du supplétisme ne se pose pas seulement pour les constructions à formants multiples. Pour *urbanisme* et *urbaniste*, par exemple, l'objet de l'activité est la ville, le mot *ville* étant représenté par une forme supplétive savante⁹. Dans un exemple comme celui-ci, on peut considérer qu'*urbain* (et *urbanisme*, *urbaniste*, *urbaniser*...) appartiennent à la famille dérivationnelle de VILLE. On a montré ailleurs qu'entre les allomorphies savantes et le supplétisme il n'y a pas de solution de continuité. Dans la colonne N/V. objet de notre tableau, on pourrait mettre VILLE en tant que lexème et *-urb(an)-* comme forme supplétive. Lorsque les formants construits, cependant, ont acquis une certaine autonomie, du fait de leur récurrence, on ne peut plus les remplacer par le lexème dont ils seraient le substitut : *-graph-* représente encore *écrire* dans *typographe* et *typographie*, pas dans *géographe* et *géographie*. Le *géographe* pourrait s'appeler *géologue*, et réciproquement. Si l'un et l'autre étudient et décrivent la Terre, la différence de leurs approches n'est pas exprimée par le choix des formants qui les désignent.

2.4. Quelle place pour l'adjectif ? les adjectifs ?

Dans d'autres types de réseaux, un adjectif a systématiquement sa place, avec la même forme et le même sens que le nom d'humain. Un *maoïste barbu* et un *barbu maoïste* étaient l'un et l'autre disciples de Mao et dotés d'une barbe, seul diffère l'ancrage syntaxique. Ce n'est pas le cas dans les réseaux ACTIVITÉ. Quand adjectif il y a, c'est le plus souvent un adjectif de relation et l'on a vu comment *journalistique* pouvait renvoyer aussi bien à *journal*, à *journalisme* et à *journaliste*. Dans la mesure où un adjectif de relation n'a d'existence que par rapport au nom auquel il renvoie, on serait fondé à prévoir pour *journalistique*, dans le schéma du réseau, trois cases distinctes, annexes de chacun des noms. À moins de concevoir une schématisation qui relie cette même forme aux trois noms à la fois. Faute de disposer de tableaux à trois dimensions, on n'y fait pas figurer l'adjectif, qui pourtant fait bien partie du réseau.

Dans la famille de *médecine* / *médecin* il y a à la fois *médical* et *médicinal*. Le principe d'économie n'a pas fonctionné. Formellement, *médical* renvoie à *médecin* (par l'intermédiaire de son thème savant *médic-*) et *médicinal* renvoie à *médecine* (par l'intermédiaire de son thème savant *médecin-*). Mais le *Grand Robert* définit *médical* « qui constitue la médecine ou qui la concerne ». *Médicinal*, qui a précédé *médical* avant de se spécialiser, avait le même sens. Il n'y a pas de répartition des rôles et l'organisation sémantique du réseau est indifférente aux associations formelles de terme à terme.

⁹ Cette forme n'est pas exactement le substitut de *ville* (*-urb-*) mais le thème savant de l'adjectif *urbain* : la contrainte de famille le permet (*urban-* est une forme figurant dans la famille dérivationnelle) et la contrainte de série est ainsi mieux satisfaite (les finales en *-anisme* constituent une sous-série privilégiée parmi les dérivés en *-isme*).

Qu'en est-il pour les autres couples N.activité / N.humain qui nous ont servi d'exemples dans la Section 1.4.1. ?

(i) À côté de *potier / poterie*, *carrossier / carrosserie*, *quincaillier / quincaillerie*, les dictionnaires ne mentionnent aucun adjectif, ni de même forme ni par resuffixation. Ce qui n'a rien de surprenant. On a montré ailleurs (Roché, 1998) que la dérivation actancielle en *-ier* est essentiellement nominale. En dehors de quelques syntagmes plus ou moins figés (*vache laitière*), les emplois adjectivaux sont récents et assez restreints (le type *industrie cotonnière*). On peut trouver des attestations de *carrossier* Adj qui correspondent à cette sous-série :

- (2) Le Forum canadien de l'industrie de la carrosserie assure à toutes les parties prenantes de l'**industrie carrossière** – réparateurs de carrosserie, fournisseurs, assureurs [...] (www.lautomobile.ca/tag/carrosserie/)

Dans un tel contexte, l'adjectif peut renvoyer aussi bien à *carrosserie* 'activité' ou à *carrossier* qu'à *carrosserie* 'objet'. Mais plus souvent seule la première interprétation est possible, en particulier quand l'objet de l'activité n'est plus représenté : la viande *bouchère* est la viande de boucherie, la farine *boulangère* celle qu'utilise le boulanger, etc. Quand le primitif est encore présent (*poisson*, par exemple, à côté de *poissonnier* et de *poissonnerie*), le résultat est en général le même. On peut trouver des emplois adjectivaux de *poissonnier* (le *Grand Robert* donne comme exemple une citation de Flaubert : « Je suis sûr que tu nageais de la manière la plus poissonnière ») mais l'adjectif n'y a pas du tout le même sens que le nom, il n'entre pas dans un réseau ACTIVITÉ.

(ii) À côté de *ébéniste / ébénisterie*, le *TLF* mentionne *ébéniste* « En emploi apposé avec valeur d'adj. ». En fait, dans une des citations (« ouvrier ébéniste »), *ébéniste* est un nom en apposition. Dans l'autre (« le milieu ébéniste »), c'est un adjectif de relation (le milieu ébéniste est le groupe social constitué par les ébénistes). On trouve aussi *ébénistique* :

- (3) Gérard et Georges, bien qu'autodidactes, « souffrent » également d'un lourd atavisme **ébénistique** familial.
(apailleenmarqueterie.e-monsite.com/...la.../association-la-marqueterie-de-paille.html)
- (4) Aux côtés de Revel, dont la réputation **ébénistique** n'est plus à faire, Martres-Tolosane entend être le digne représentant du savoir-faire régional.
(www.mairie-martres-tolosane.fr/pdf/label-metiers.pdf)

qui renvoie à *ébéniste* dans la première citation, à *ébénisterie* dans la seconde. Donc *ébénistique* fonctionne comme *journalistique* (sans remonter jusqu'à *ébène* puisqu'il est en dehors du réseau), et *ébéniste* Adj comme les adjectifs de relation par conversion (*équipe infirmière* 'constituée par les infirmiers').

(iii) À côté de *robotique* / *roboticien*, les dictionnaires ne mentionnent pas d'emploi adjectival de l'une ou l'autre forme, ce qui semble paradoxal puisque *-ique* et *-ien* sont des suffixes adjectivaux. Mais leur emploi pour nommer des disciplines et des spécialistes est un cas particulier dans ces deux dérivations. On peut trouver des attestations de *robotique* Adj et de *roboticien* Adj, mais seulement comme relationnels renvoyant respectivement à *robot* et *roboticien* N.

- (5) Le marché des systèmes **robotiques** en général est estimé en 2013 à US\$ 29 milliards. (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Robotique>)
- (6) Ces journées sont organisées dans le but de confondre les communautés **roboticiennes** et automaticiennes sur les plans recherche et enseignement. (jra2012.irccyn.ec-nantes.fr)

(iv) À côté de *chirurgien* N, lui aussi formé avec *-ien*, *chirurgien* Adj est très marginal et lui aussi est un adjectif de relation renvoyant à *chirurgien* N.

- (7) La complexité du XVIIIème siècle : la main-**chirurgienne** et la main-artiste. (<https://books.google.fr/books?isbn=3825819582>)

C'est un autre adjectif (*chirurgical*) qui renvoie à *chirurgie*.

(v) *Enseignant* est le seul cas, parmi ces exemples, où un adjectif de même forme est motivé de la même façon que le nom d'humain. Ce qui est logique puisque le nom est lui-même la nominalisation d'une forme adjectivale, le participe présent. Dans ses emplois les plus fréquents, cependant, l'adjectif est plutôt aujourd'hui un relationnel : le *personnel enseignant*, le *corps enseignant*, c'est l'ensemble des enseignants.

Il serait imprudent de généraliser à partir de ces quelques exemples, mais il semble bien que les adjectifs tiennent une place secondaire et marginale dans les réseaux ACTIVITÉ. Secondaire, puisqu'ils sont souvent absents ou peu attestés. Marginale, parce qu'ils ne sont pas au centre du réseau et figurent comme des annexes des noms.

Il pourrait bien y avoir là une autre différence entre les réseaux ACTIVITÉ et les réseaux ACTION. Dans ceux-ci, le nom d'agent est souvent un dérivé en *-eur*. Or la suffixation en *-eur* est une formation sous-catégorisée N / Adj. Si l'on complétait, pour y faire figurer les adjectifs, le schéma des réseaux ACTION esquissé plus haut, il faudrait dédoubler la case N.agent. Le *Grand Robert* définit *colonisateur*, par exemple : « COLONISATEUR, TRICE [...] adj. et n. - 1. Qui colonise. *Nation colonisatrice*. - N. *Les colonisateurs* : ceux qui colonisent, fondent ou exploitent une colonie (opposé à *colonisé*). ». La mention de *colonisé* suggère qu'il faudrait aussi prévoir une case N.patient pareillement dédoublée. Sans oublier une case pour *colonisable*, adjectif modalisateur. Toutes cases au même niveau que la case N.action et directement rattachées au verbe.

2.5. Quelle place pour le verbe ? les verbes ?

Dans plusieurs des exemples rencontrés (*enseignement / enseignant, vente / vendeur, danse / danseur, écriture / écrivain*) l'objet de l'activité est représenté par un verbe (*enseigner, vendre, danser, écrire*), qui a donc clairement sa place dans le réseau ACTIVITÉ. C'est également le cas pour les formants verbaux non autonomes *-graph-, -log-, -thérap-*, etc. Dans d'autres exemples (*pompier, traiteur*), le verbe (*pomper, traiter*) est clairement extérieur au réseau et se situe très en amont dans la famille étymologique. Ailleurs, il se situe en aval, ou à côté. *Médeciner*, on l'a dit, ne signifie pas 'pratiquer la médecine', il ne se rattache pas à *médecin* et à *médecine* 'activité' mais à *médecine* 'médicament'. De même *carrosser* 'munir d'une carrosserie' se rattache à *carrosserie* 'objet' et pas à *carrosserie* 'activité'.

D'autres cas sont plus embarrassants. Que faire de *bridger, beloter, pétanquer* ? *Bridge, belote, pétanque* sont bien des noms d'activité mais les réseaux dans lesquels ils s'inscrivent n'ont rien dans la case N/V.objet. On pourrait y mettre le verbe. Sauf que ce verbe n'a pas le même statut que *vendre* pour *vente / vendeur* ou *danser* pour *danse / danseur*. Il est nettement second par rapport au nom d'activité, et équivaut à *jouer au bridge, jouer à la belote, jouer à la pétanque* (qui sont plus usuels).

Autre exemple, dans le domaine professionnel : le trio *affacturer / affacturage / affacteur*. Le *Wiktionnaire* définit *affacturer* « Pratiquer l'affacturage », *affacteur* « Entreprise pratiquant l'affacturage », et *affacturage* « Opération ou technique de gestion financière par laquelle, dans le cadre d'une convention, une entreprise gère les comptes clients d'entreprises en acquérant leurs créances, en assurant le recouvrement pour son propre compte et en supportant les pertes éventuelles sur des débiteurs insolvable ». Non seulement il s'agit bien d'un réseau ACTIVITÉ et pas d'un réseau processif (c'est le nom d'activité qui est au centre), mais le verbe, ici encore, apparaît comme second. C'est *facture* qui est en amont comme objet de l'activité, même si cette activité est plus complexe qu'établir des factures (l'affacteur n'est pas une dactylo facturière). D'une façon générale, d'ailleurs, ce que nous avons appelé « objet de l'activité » représente rarement toute cette activité (le potier ne fait pas que des pots et le poissonnier vend aussi des huîtres).

Tous ces verbes sont étroitement liés au nom d'activité et au nom d'humain. Il semble donc y avoir une place, dans les réseaux ACTIVITÉ, pour un verbe situé en aval du binôme N.activité / N.humain, symétrique de la case N/V.objet située en amont. Un verbe dont le sémantisme serait 'pratiquer N.activité' et dont N.humain serait l'agent.

<i>facture</i>	
<i>affacturage</i>	<i>affacteur</i>
<i>affacturer</i>	

<i>belote</i>	<i>beloteur</i>
<i>beloter</i>	

On pourrait mettre dans cette case des verbes comme *valser*, *jogger* (que le *Grand Robert* définit non pas ‘courir à petit trot’ mais « pratiquer le jogging »), ou *acupuncture*, *philosopher*, nettement seconds par rapport à *acupuncture* / *acupuncture* ou *philosophie* / *philosophe*, construits eux-mêmes sur un premier formant verbal (-*punct-*, -*phil-*). Et *journaliser*, qui est sans doute un occasionnalisme mais qu’on retrouve à trois siècles de distance :

- (8) Ayant fait des Journaux des savants en Allemagne où il critiquait trop le monde, il [Thomasius] se fit des affaires, et, quittant son pays, il s’en alla à Hall ; il continue là à **journaliser**. (Pierre Bayle, *Lettre à Minutoli*, 21 septembre 1693, in Littré)
- (9) – Tarek, toi qui **journalise**, les squats à Tarbes, tu connais un peu ?
– J’y ai consacré un article tout dégoulinant de compassion et puis je suis passé à autre chose. (J.-L. Cochet, *La sirène du jardin Massey*)
(<https://books.google.fr/books?isbn=2370470070>)

Réduit à ses éléments essentiels, en laissant de côté adjectifs, adverbes et évaluatifs, le schéma du réseau serait alors le suivant :

N/V.objet	
N.activité	N.humain
V.activité	

Lorsque l’objet de l’activité est représenté par un verbe (*danser*, *nager*, *vendre...*), la même forme sera naturellement reprise comme V.activité. Puisque la danse est l’activité dont l’objet est de danser, pratiquer la danse c’est encore danser. Mais suivant les contextes on sera en présence tantôt du verbe d’action qui prend place dans la case N/V.objet, tantôt de ce que nous appellerons le V.activité. Lexicalement, il n’y a aucun inconvénient à considérer *danser*₁ et *danser*₂ comme des acceptions d’un même verbe. Constructionnellement, on est fondé à distinguer un V₂ distinct du V₁ comme on a distingué plus haut *danse*₁ et *danse*₂, *danseur*₁ et *danseur*₂ suivant qu’ils entrent dans un réseau ACTION ou dans un réseau ACTIVITÉ.

<i>danser</i> ₁	
<i>danse</i>	<i>danseur</i>
<i>danser</i> ₂	

Ce dédoublement est particulièrement adapté aux cas où le nom d'agent et le nom d'activité ont été formés à partir d'un verbe qui, par la suite, a disparu ou s'est éloigné du réseau. *Randonner*, dans son usage actuel, a été formé à partir de *randonnée* pour signifier 'pratiquer la randonnée'. Il n'a plus de lien avec un premier *randonner* 'courir avec impétuosité', aujourd'hui caduc. Du fait de cette disparition, le réseau *randonnée* / *randonneur* n'avait plus rien dans la case N/V.objet. Mais le deuxième *randonner* vient combler cette lacune.

(<i>randonner</i> ₁)	
<i>randonnée</i>	<i>randonneur</i>
<i>randonner</i> ₂	

Espionner a été construit sur *espion*, et *espionnage* sur *espionner*. Mais l'objet de l'activité est bien ce qu'exprime ce verbe, qui se substitue de fait à *épier*, origine de la famille.

(<i>épier</i>)	
<i>espionnage</i>	<i>espion</i>
<i>espionner</i>	

Manutentionner a été construit sur le nom *manutention*, qui est lui-même, à l'origine, un déverbal (lat. *manutentio*, de *manu tenere* 'tenir avec la main'). On pourrait schématiser le réseau comme on l'a fait pour ceux qui se sont constitués à partir de formants non autonomes :

(<i>main ; tenir</i>)	
<i>manutention</i>	<i>manutentionnaire</i>
<i>manutentionner</i>	

Mais l'objet de l'activité, dans la mesure où il est exprimé par un lexème, se situe en aval dans le réseau constructionnel, comme dans les deux exemples précédents.

2.6. Faut-il dédoubler la case N/V.objet ?

Les exemples que l'on a passés en revue dans la section précédente, assez différents les uns des autres, ont un point commun : le verbe (quand il n'y en a qu'un dans le réseau), ou l'un des deux verbes, ou une acception secondaire d'un même verbe, est situé en aval, d'un point de vue constructionnel, par rapport au nom d'activité et/ou au nom d'agent. Il exprime pourtant ce qu'on a appelé, faute de mieux, « l'objet » de l'activité, sa raison d'être. Or, logiquement, celui-ci est premier, dans la construction du réseau. Il n'y aurait pas, on l'a dit, de journalisme et de journaliste sans journal. Dans un cas simple comme celui-ci, la dynamique constructionnelle coïncide avec la logique des *realia*. Mais le lexique est en

perpétuelle reconstruction, une reconstruction qui souvent fait fi de la logique. Un nom processif, logiquement, est second par rapport au verbe. Cela n'empêche pas plusieurs dizaines de verbes en *-tionner* d'être construits sur des noms en *-tion*. Pour refléter, à la fois, la complémentarité des termes dans le fonctionnement du réseau et la dynamique constructionnelle, il semble légitime de prévoir deux cases N/V.objet, une en amont et une en aval du couple fondamental nom d'activité / nom d'agent. Étant entendu que dans la majorité des cas, les plus simples, une seule sera remplie. Pour les verbes, ce peut être la première (*enseigner* face à *enseignement* / *enseignant*) ou la seconde (*beloter* face à *belote* / *beloteur*). Mais cela permet de rendre compte des cas de polysémie (les deux *danser*), de ceux où le réseau s'est remodelé (*épier* et *espionner* face à *espionnage* / *espion*), de faire entrer un verbe quand le point de départ est un nom (*affacturer* en plus de *facture* face à *affacturage* / *affactureur*), etc.

Un tel dédoublement n'est pas pertinent seulement pour les verbes. Revenons sur l'exemple de *poterie* / *potier*. Le point de départ est évidemment *pot*, qui est bien présent dans la langue : le potier fait toujours des pots. Mais il fait aussi d'autres objets, appelés collectivement *poteries*. La polysémie de *poterie* – 'activité' et 'objet résultant de cette activité' – peut s'inscrire dans le schéma du réseau.

<i>pot</i>	
<i>poterie₁</i>	<i>potier</i>
<i>poterie₂</i>	

Comme celle de *sculpture* – *une sculpture de Rodin* vs *pratiquer la sculpture* – et d'une façon générale celle des formes qui désignent à la fois l'activité et le résultat de cette activité.

<i>sculpter</i>	
<i>sculpture₁</i>	<i>sculpteur</i>
<i>sculpture₂</i>	

S'il a souvent la même forme que le nom d'activité, le terme qui désigne le résultat peut aussi avoir une forme spécifique. Dans le réseau dont l'élément central est le couple *poésie* / *poète*, l'objet en amont est l'idée de création par le langage, représentée par verbe grec *poiein* qui est à l'origine de la famille. Mais ce formant n'a plus de pertinence en synchronie, morphologiquement parlant. En revanche, il y a dans la langue *poème*, associé par la forme aux deux autres termes, qui a sa place dans le réseau pour représenter le résultat de l'activité

(conjointement à *poésie* qui, suivant le schéma habituel, peut jouer le même rôle (*réciter une poésie*)¹⁰.

(gr. <i>poiein</i>)	
<i>poésie</i> ₁	<i>poète</i>
<i>poème, poésie</i> ₂	

Cette présentation, enfin, permet de rendre compte des cas où le point de départ est obsolète (*quincaille* remplacé par *quincaillerie* ‘ensemble d’objets’ face à *quincaillerie* ‘activité’ / *quincaillier*) et ceux où, sans être sorti de la langue, il est déconnecté de ses dérivés (*van* face à *vannerie* / *vannier*).

(<i>quincaille</i>)	
<i>quincaillerie</i> ₁	<i>quincaillier</i>
<i>quincaillerie</i> ₂	

3. La dynamique des réseaux

Le propre d’un réseau constructionnel est qu’un des éléments entraîne les autres. On observera sur quelques exemples comment les réseaux se constituent, comment apparaissent des termes nouveaux pour remplir les autres cases.

3.1. À partir d’un nom d’instrument

Le point de départ d’un réseau ACTIVITÉ, logiquement, est l’objet de cette activité. Un nouvel instrument apparaît : le piano, ou le canot, par exemple. Si une activité se développe autour de cet instrument, il faudra pour en parler désigner la personne qui s’y adonne et l’activité elle-même – en tant qu’activité, donc nominalement, et en tant que procès, par un verbe qu’on puisse conjuguer. Cette désignation pourra emprunter les voies de la syntaxe : *jouer du piano, faire du canot*. Ou bien un moyen lexical. On passe alors de la simple désignation (en discours) à la nomination (en langue). Laquelle, à son tour, peut se faire de plusieurs façons. Soit par une simple recatégorisation sémantique : de *piano*₁ ‘instrument’ (*un piano Erard*) à *piano*₂ ‘activité’ (*deux heures de piano par jour*) ; de *canot*₁ ‘instrument’ (*un vieux canot*) à *canot*₂ ‘activité’ (*le canot, ça fait travailler les bras*). Soit par une recatégorisation à la fois sémantique et catégorielle (au sens des catégories grammaticales) : de *canot* N à *canoter* V. Soit par une dérivation affixale : de *piano* à *pianiste*, de *canot* à *canotier*.

¹⁰ Le cas de figure représenté par les termes de ce réseau, dépourvus de base commune en synchronie, a fait l’objet d’un « papier de loisir » ultérieur (Roché, 2022), après une étude des dérivations en -Vte (Roché, 2018).

Pour le réseau constitué autour de *canot*, *canoter* entraîne *canotage*, qui vient doubler *canot*₂ ‘activité’. Et *canoteur*, qui double *canotier* (et tend à le supplanter, *canotier* se spécialisant dans un autre élément en aval du réseau : le chapeau). Typiquement, c’est le suffixe *-ier* qui est mobilisé pour le nom d’agent (*canotier*) tant que le réseau ne comporte qu’un nom d’instrument (*canot*). Au même stade, c’est une recatégorisation sémantique qui donne le nom d’activité (*canot*₂). Du moment où le réseau comporte un verbe, ces mêmes sites vont accueillir un nom d’agent en *-eur* (*canoteur*) et un nom processif en *-age* (*canotage*).

stade 1	<i>canot</i> ₁	
	<i>canot</i> ₂	<i>canotier</i>
	<i>canoter</i>	
stade 2	<i>canot</i> ₁	
	<i>canot</i> ₂ , <i>canotage</i>	<i>canotier</i> , <i>canoteur</i>
	<i>canoter</i>	

Canotier avait logiquement entraîné *canoterie*, comme *batelier* a entraîné *batellerie*. Il ne s’est pas installé comme nom d’activité à cause de la concurrence, mais il est attesté comme nom de lieu¹¹. Notons en passant que si le canot est un canot de sauvetage, aucun de ces mots ne sera approprié : utiliser un canot pour échapper à un naufrage n’est pas une activité spécifique qui déclenche un processus de nomination. Si c’est un canot utilitaire, on pourra avoir *canotier* « marin désigné pour faire partie de l’armement d’un canot en qualité de rameur » (*Rob.*), mais pas au-delà : seul l’agent constitue une catégorie spécifique, pas l’activité.

¹¹ Il y a à Québec une *rue de la Canoterie* « Un sentier, qui apparaît déjà sur une carte de 1685, descendait à une **canoterie**, un hangar de pierre sis au pied de la côte. Utilisée pour l’entreposage et la fabrication de canots, cette canoterie appartenait au Séminaire. (Jean-Marie Lebel, *Le vieux Québec, guide du promeneur*, 1997, <https://books.google.fr/books?isbn=2894480830>) et plusieurs établissements de ce côté-ci de l’Atlantique s’appellent *La Canoterie*.

Pour le réseau constitué autour de *piano*, la dynamique s'est arrêtée avant le verbe. Il y a bien *pianoter*, mais il a pris un sens trop particulier pour entrer vraiment dans le réseau¹². Le nom d'activité aurait pu être *pianisme*, pendant de *pianiste*, mais lui aussi s'est spécialisé et renvoie à un style d'interprétation plutôt qu'à la pratique du piano (le *Wiktionnaire* le définit « Étude de la pratique du piano dans le cadre de l'interprétation »). Associés à un nom d'instrument de musique, d'une façon générale, on trouve à peu près systématiquement un terme spécifique pour l'instrumentiste mais rarement un verbe. Seul *corner* semble avoir été usuel. *Flûter* et *trompeter* sont donnés comme « vieux » par le *Grand Robert*, *violoner* comme « rare » et familier. Les formations de ce type sont toujours possibles :

- (10) Le voilà donc qui se met à **accordéoner**, vaille que vaille. (San-Antonio, *Le Standinge* <https://books.google.fr/books?isbn=2265090085>)

mais elles restent marginales et si l'on observe les contextes on s'aperçoit que ce sont des verbes d'action, pas ce que nous avons appelé des V.activité. *Trompeter*, c'est 'souffler dans une trompette', pas 'pratiquer la trompette'. Quant aux noms d'activité, ils ont toujours, semble-t-il, la même forme que le nom de l'instrument : *le piano, la trompette, l'accordéon...* *Piano*₁ entre légitimement dans la case N/V.objet d'un réseau ACTIVITÉ dont *piano*₂ et *pianiste* sont le centre (avec *pianistique*, qui renvoie à *piano* et pas à *pianiste*), mais il est par ailleurs, vraisemblablement, le centre d'un réseau INSTRUMENT à définir – deux réseaux partiellement sécants.

Pour les activités sportives, les réseaux construits à partir d'un nom d'instrument (*ski, patin, rame...*) ne sont pas tous aussi complets que celui de *canot* mais ils suivent la même dynamique. Le nom d'humain semble toujours présent (*skieur, patineur, rameur*), ainsi que le verbe (*skier, patiner, ramer*). Ces verbes, cependant, peuvent être ambigus. Comme on l'a vu plus haut pour les verbes primaires *nager* ou *danser*, ils peuvent entrer dans un réseau ACTION (*il faut skier sur 500 mètres pour arriver au chalet*) ou dans un réseau ACTIVITÉ (*tu vas skier pendant ces vacances ?*). Quant au nom d'activité, il suit tantôt le modèle de *canot*₂ (*le ski*), tantôt celui de *canotage* (*le patinage*). À côté de *rame / ramer / rameur*, les dictionnaires n'ont pas de nom d'activité. Mais dans un titre de *La Dépêche*, *la rame traditionnelle* n'est pas un objet, c'est une discipline sportive.

¹² On peut noter en passant que le sens de *pianoter* est dû vraisemblablement à sa finale. Le /t/ est épenthétique, mais la finale *-ot(er)* a été réinterprétée comme celle d'un évaluatif. D'où le sens « jouer du piano maladroitement, sans talent, comme un débutant » (*Rob.*) qui empêche d'employer le verbe avec une acception non marquée. Le *TLF* donne *pianotiser*, présenté comme synonyme de *pianoter*. Dans la citation de Barbey d'Aureville, « Mademoiselle Noël [...] a chanté et **pianotisé**, aux grands battements de mains de *tutti quanti* ». (Barbey d'Aureville, *Premier memorandum*, mardi 7 févr., 143, (3^e éd.). *Pianotiser* a pu signifier simplement 'jouer du piano'. Mais il n'a pas eu de succès.



3.2. À partir d'un nom de jeu

Le nom composé *mots croisés* désigne d'emblée à la fois l'objet (la grille) et l'activité. Reste à nommer le joueur. La série la plus apte à l'accueillir est celle des noms en *-iste*, qui réclame un thème savant. Ce sera donc *cruciverbiste*. L'usage le plus courant, et les dictionnaires, s'arrêtent là. Mais un nom d'agent ou d'amateur en *-iste* appelle un nom d'activité en *-isme* :

- (11) Perce pratique l'autobiographie de la même façon que le **cruciverbisme**.
([Claude Burgelin](https://books.google.fr/books?id=6PtcAAAMAAJ), *Georges Perec*, 1988, <https://books.google.fr/books?id=6PtcAAAMAAJ>)

Et un tel couple appelle tout naturellement un verbe en *-iser* :

- (12) Choupe... tant qu'il ne s'agit que de **cruciverbiser**, je suis partante!
(www.stop-dependance.ch/tabac/forum/viewtopic.php?f=5&t=10383)

Le réseau ACTIVITÉ est alors complet.

<i>mots croisés 'grille'</i>	
<i>mots croisés 'jeu'</i>	<i>cruciverbiste</i>
<i>cruciverbisme</i>	
<i>cruciverbiser</i>	

On a dit que face à *échecs* seule la périphrase *joueur d'échecs* était usuelle. Mais le *Wiktionnaire* donne *échiquéiste*, avec des attestations. Et pour les dominos on aura *dominoteur*.

- (13) Les inscriptions sont ouvertes pour les **dominoteurs** intéressés par une participation au festival des Jeux à Cannes du 26.
(open2012.echiquierdunord.re/.../article-du-quotidien-du-17-octobre-201...)

Pour le verbe, Google n'a pas trouvé °*échéquiser*, mais il atteste *dominoter* :

- (14) un jeu vieux comme le monde - les dominos [...] on peut en passer des fins de soirées à **dominoter**. (livinginjakarta.blogspot.com/2008/02/dominos-revisits-par-ls.html)

3.3. À partir d'un nom de personne

Soit maintenant quelques exemples de réseaux dans lesquels la case N/V.objet, pour diverses raisons, est vide. Elle peut l'être quand le point de départ du réseau, l'objet de l'activité, était à l'origine un verbe qui depuis a disparu. *Maquignon* et *maquereau* ont été construits, lointainement, sur un verbe germanique signifiant 'faire' (voir all. *machen*, ang. *make*), avec deux suffixes (-*on*, -*eau*) formateurs de noms d'humains et des interfixes différents (-*ign*-, variante de -*in*-, pour l'un, -*er*- pour l'autre). L'un et l'autre désignent des gens qui « savent y faire » et sont bien les agents d'une activité. Du moment où ils ont été coupés de leur origine processive et isolés dans leur réseau, ils se sont retrouvés en position de point de départ et l'on a eu *maquignonner* et *maquignonnage*, *maquereller* et *maquerellage* (remplacés plus tard, ou doublés, par *maquereauter* et *maquereautage*). La dynamique (constructionnelle) des réseaux veut que soit construit un verbe pour occuper la case V.activité, la logique (sémantique) des réseaux lui fera occuper le cas échéant la case N/V.objet. C'est sans doute le cas pour *maçonner*, dont on sait, historiquement, qu'il est construit sur *maçon*, qui est lui-même une nominalisation agentive du même verbe germanique. Si l'on fait abstraction de l'histoire et si l'on regarde les emplois de *maçonner*, on constate qu'ils ne correspondent pas à 'pratiquer le métier de maçon' mais à 'construire ou réparer en maçonnerie' (*Rob.*). C'est-à-dire, concrètement, à faire ce que fait le maçon. Le maçon maçonne comme l'enseignant enseigne. *Maçonner* a sa place dans la case N/V.objet, et comme pour beaucoup de formations par conversion, il n'est pas nécessaire d'orienter la relation entre les deux termes si on la situe dans le réseau constructionnel.

Nombreux sont les réseaux dont le point de départ est un nom d'humain coupé de ses origines, comme dans les exemples précédents, mais sans lien immédiat avec un procès ou avec une autre entité particulière. *Pion*, avatar du fantassin médiéval, *mannequin*, clone animé du mannequin de couturière, *secrétaire*, qui n'est pas le conservateur des secrets, ont en commun d'être coupés de leur origine, qui a été reléguée (quand elle existe encore) en dehors du réseau dont ils font partie. Ils ont aussi en commun d'avoir donné naissance à un dérivé en -*at* : *pionnicat*, *mannequinat*, *secrétariat*. Le suffixe -*at* forme en principe des noms de statut, et un réseau STATUT s'arrêterait là (Section 4.1). Mais s'ils nomment les agents d'une activité, le réseau appelle un V.activité :

- (15) Bah sur les trois ans que j'ai passé a **pionniquer** au collège, c'était l'école des fans pour les troisièmes tous les ans (forum.canardpc.com/archive/index.php/t-47436.html)
- (16) Petite leçon de mannequinat par Coco Rocha [...] Bien, bien, bien, laissons les mannequins **mannequiner** et reprenons une activité normale. (www.madmoizelle.com › Magazine Mode)
- (17) recherche desesperement secretaire pour les masters [...] ben alors les stagiaires ils ne veulent pas **secrétariser** ? (www.cfjd.com/cgi-bin/yabb/YaBB.pl?board=r56Tu;action=display;...)

Antérieurement, dans l'argot scolaire du 19^{ème} siècle, un autre réseau ACTIVITÉ s'était constitué autour de *pion*, avec *pionner* 'exercer la fonction de pion' et *pionnage*. On voit bien, dans les deux cas, comment les différents éléments du réseau s'enchaînent l'un l'autre alors que la case du haut reste vide : tantôt c'est le verbe (*pionner*) qui suscite un nom d'activité en *-age* (*pionnage*), tantôt c'est le nom d'activité (*pionnicat*, calqué plaisamment sur *pontificat*) qui détermine la forme du verbe (*pionniquer*).

<i>pionnage</i>	<i>pion</i>
<i>pionner</i>	

<i>pionnicat</i>	<i>pion</i>
<i>pionniquer</i>	

Autre exemple caractéristique : le réseau constitué autour d'*interprète*, quand il désigne celui qui traduit oralement. L'objet de l'activité est le même que pour le *traducteur* : traduire. Mais si le réseau *traduire* / *traduction* / *traducteur* est simple et banal, celui d'*interprète* est plus problématique. *Interpréter*, usuel quand il s'agit d'interpréter les prophéties, un morceau de musique ou une pièce de théâtre, l'est beaucoup moins pour 'traduire oralement'. D'où le recours à la dérivation en *-at* (*interprétariat*), comme dans les exemples ci-dessus. Ou bien, malgré tout, *interprétation* (qui est ancien, puis tombé en désuétude et repris au milieu du 20^{ème} siècle, d'après le *Grand Robert*)¹³.

¹³ Quand il s'agit de musique ou de théâtre, *interprète* entre dans un réseau ACTION dont *interpréter* est le centre. L'interprétation, dans ce cas, est simplement le fait, la manière d'interpréter, pas une activité en soi.

<i>traduire</i>	
<i>traduction</i>	<i>traducteur</i>

[traduire]	
<i>interprétation</i> <i>interprétariat</i>	<i>interprète</i>
<i>(interpréter)</i>	

Revenons enfin sur *pompier* et *traiteur* qui nous avaient servi d'exemples pour illustrer les cas où le lexique usuel n'a pas de nom d'activité face au nom d'humain. Mais une internaute proclame :

- (18) je suis « pompieriste », ou alors passionnée par la **pompierie**. (www.forum-pompier.com)

et le Grand-Conseil du canton de Vaud avait édicté en 1840 :

- (19) Aucun hôtel ou auberge, cabaret ou auberge à **traiterie** ou restaurant, café, pinte ou autre établissement analogue, destiné à la vente en détail des boissons, ne peut exister qu'en vertu d'une concession accordée par le Conseil d'État.
(<http://gtell.over-blog.org/article-les-bains-a-lausanne-deux-cents-ans-de-vie-et-d-histoire-vaudoises-122026034.html>)

3.4. À partir d'un nom d'objet

On a mentionné plus haut le réseau constitué autour du *mannequin* /+hu/ : il y en a un autre autour de *mannequin* /-hu/, avec des éléments plus ou moins utilisés suivant les domaines (haute couture, musées) :

- (20) Le **mannequinage** ou l'art de mettre en volume le vêtement
(lautrejean.blogspot.com/2013/03/mannequiner.html)
- (21) Sur ces images, la **mannequineuse** vérifie le bon fonctionnement des bras articulés et crée une ouverture, pour leur mise en place, dans la housse de protection...
(expofashionmix.tumblr.com/post/.../rebecca-léger-chargée-de-la-conservati...)

- (22) la responsable du **mannequinage**¹⁴ avait déjà évoqué elle-même cette possibilité car elle n'arrivait pas à **mannequiner** la robe correctement
(costumehysteric.blogspot.com/2012/05/la-nuit-au-musee.html22 mai 2012 - ...)

Les réseaux qui se sont constitués à partir d'un nom d'objet sont innombrables quand il s'agit de la fabrication de l'objet (le type *pot / potier / poterie*). Plus rares quand l'humain est celui qui l'utilise. Mais on peut citer la formation de *marionnettisme* comme nom d'activité¹⁵, déclenchée par *marionnette* et *marionnettiste* :

- (23) MARIONNETTISME / Une introduction au monde merveilleux de la marionnette (<https://www.editions-harmattan.fr/livre-9782747503204-10518.html>)

4. Les autres réseaux autour d'un nom de personne

À titre exploratoire, on passera maintenant en revue quelques-uns des autres réseaux comportant un nom d'humain, étudiés antérieurement ou à étudier.

4.1. Les réseaux STATUT

Les noms de statut ont fait l'objet d'un papier de travail (Roché, 2013) dont on résumera le début, qui était une première approche de la notion de réseau.

Une personne est désignée d'après son statut lorsque le nom utilisé réfère à ce qu'elle est socialement et non à ce qu'elle fait ou à une qualité physique ou morale. Ce statut peut lui être conféré de plusieurs façons, par :

- un titre : *duc / duché, burgrave / burgraviat, patriarche / patriarcat...*,
- un grade : *maître / maîtrise, docteur / doctorat, lieutenant / lieutenance...*,
- une fonction : *consul / consulat, intendant / intendance, nonce / nonciature...*,
- une dignité : *cardinal / cardinalat, grand d'Espagne / grandesse, pair / pairie...*,
- une qualité : *citoyen / citoyenneté, prêtre / prêtrise, vétéran / vétéranse...*,
- une condition ou une situation sociale, dans la sphère publique (*esclave / esclavage, dhimmi / dhimmitude, apatride / apatridie...*) ou privée (*aîné / aînesse, veuf / veuvage, père / paternité...*).

Les réseaux STATUT sont des réseaux binaires, orientés à partir du nom de personne vers le nom abstrait, le nom de statut étant construit avec une grande variété de suffixes. Les

¹⁴ Un emploi figuré de cet autre *mannequiner* est enregistré par les dictionnaires dans le vocabulaire des beaux-arts : « figurer d'après un mannequin (d'une manière académique, peu naturelle) » (*Rob.*).

¹⁵ Le *Wiktionnaire* enregistre un autre *marionnettisme* 'tendance que certains ont à transformer les autres en marionnettes dès qu'ils ont une petite parcelle de semblant de pouvoir', qui appartient à un réseau COMPORTEMENT.

exceptions sont rarissimes : *célibataire*, construit sur *célibat*, remplace le latin *cælebs*, base caduque de *cælibatus* > *célibat* (mais l'ordre habituel est rétabli quand les locuteurs forgent *célibatariat*, largement attesté). Le nom d'humain est très souvent le primitif, dans la famille dérivationnelle, et quand il ne l'est pas, sa base est située en dehors du réseau. *Président* est motivé par rapport à *présider* quand il s'agit du président de séance, pas pour le président de la République. Or c'est le second qui est associé à *présidence* comme nom de statut. Le réseau, par conséquent, ne comporte pas de case en amont.

En aval, on trouve assez souvent un adjectif de relation (*épiscopal, présidentiel, consulaire, cardinalice...*) mais la présence de cet adjectif est loin d'être systématique. Parmi les noms d'humain eux-mêmes, quelques-uns sont susceptibles d'un emploi adjectival (*bâtard, aîné, veuf, noble, esclave...*) mais ils sont en encore plus petit nombre. Globalement, l'adjectif (quand il y en a un) ne tient qu'une place secondaire dans ce type de réseau.

Caractéristique des noms de statut, en revanche : leur emploi dans une acception secondaire pour désigner le territoire sur lequel s'exerce l'autorité de la personne (*sultanat, évêché, bailliage...*), le bâtiment qui l'héberge et le personnel qui l'entoure (*commissariat, gendarmerie, préfecture...*), la période pendant laquelle elle conserve son statut (*pontificat, présidence, législature...*), l'institution ou les pratiques sociales dont elle est le centre (*triumvirat, monarchie, compagnonnage...*), l'ensemble des personnes qui partagent le même statut (*épiscopat, clergé, magistrature...*).

L'ensemble du réseau STATUT constitué à partir d'*évêque* pourrait être schématisé ainsi :

<i>évêque</i>
<i>épiscopat</i>
<i>évêché</i> 'territoire', 'bâtiment' ; <i>épiscopat</i> 'collectif'

4.2. Les réseaux axiologiques

Un nom d'humain entre dans un réseau axiologique lorsqu'il exprime, ou implique, un jugement de valeur : un *monarchiste* est pour la monarchie parce qu'il la considère comme le meilleur des régimes, un *antinucléaire* est contre l'énergie nucléaire parce qu'il la juge néfaste, etc. Les formations en *-iste* et les formations en *anti-* ayant déjà été étudiées (Hathout, 2011 ; Roché, 2011) avec le souci de les inscrire dans les familles dérivationnelles, on se contentera de résumer les conclusions de ces deux études. À ces deux (vastes) séries, on peut ajouter, pour le nom d'humain, quelques formations en *-ite* (historiquement apparentées à celles en *-iste*) : *chiïte, jacobite, naxalite* (voir Roché, 2018). Et il faudrait explorer dans le même esprit les formations en *pro-* (qui semblent fonctionner comme celles en *anti-*), celles en *-phile, -phobe, -mane* (mais elles semblent beaucoup moins productives), et toutes celles susceptibles d'entrer dans ces réseaux.

Historiquement, les dérivés en *-iste* sont d'abord des noms, et des agentifs (l'exemple de *journaliste* rencontré plus haut correspond à cette première valeur du suffixe). À partir du moment où il a désigné les partisans d'un personnage ou d'une idéologie, le dérivé en *-iste* a aussi été employé comme adjectif, avec la même motivation par rapport à la base (la *propagande royaliste* est en faveur du roi comme les *royalistes* sont favorables au roi). Parallèlement au nom d'humain en *-iste*, un dérivé en *-isme* nomme le courant d'opinion (comme le nom d'activité en *-isme* accompagnait le nom d'agent en *-iste*). Comme dans les réseaux ACTIVITÉ, les deux termes principaux sont motivés parallèlement par rapport à la base (le léninisme est la doctrine de Lénine, et les léninistes les partisans de Lénine). Et l'un par rapport à l'autre (le léninisme est l'idéologie des léninistes et les léninistes sont les adeptes du léninisme). Quand l'élément initial est absent, ne reste que la motivation réciproque (*chiisme / chiite*).

<i>Lénine</i>	
<i>léniniste</i>	<i>léninisme</i>

Dans quelques (rares) cas, un adjectif de relation en *-ien* s'oppose à l'adjectif axiologique en *-iste* (*gaullien* vs *gaulliste*). Mais plus souvent c'est la même forme en *-iste* qui sert également d'adjectif de relation, non seulement par rapport à la base mais aussi par rapport au nom en *-iste* et au nom en *-isme*. Donc *léniniste*_{Adj} (qu'on ne fera pas figurer dans le tableau pour ne pas le surcharger) a potentiellement six acceptions : 'favorable à Lénine', 'favorable au léninisme', 'favorable aux léninistes', 'relatif à Lénine', 'relatif au léninisme', 'relatif aux léninistes'. Nombre de contextes peuvent faire se superposer plusieurs acceptions, mais d'autres permettent de les distinguer.

Inversement, un adjectif en *-ien* peut prendre une valeur axiologique et être nominalisé pour désigner les adeptes. Le nom abstrait est alors construit, formellement, soit sur le primitif (*stalinisme*), soit sur le dérivé en *-ien* (*hégélianisme*). Mais dans un cas comme dans l'autre la circulation du sens reste la même. Comme, sous une autre forme, pour *journalistique* par rapport à *journal*, *journaliste* et *journalisme*, les adjectifs *léniniste*, *stalinien* et *hégélien* sont motivés par rapport à tous les termes nominaux du réseau.

<i>Staline</i>	
<i>stalinien</i>	<i>stalinisme</i>

<i>Hegel</i>	
<i>hégélien</i>	<i>hégélianisme</i>

À côté des noms d'humain en *-Vte*, le nom abstrait peut également être construit par concaténation (*patrie* → *patriote* → *patriotisme*) ou par troncation réciproque (*chiite* / *chiisme*). Pour *wahhabite*, le *Grand Robert* donne *wahhabisme* et *wahhabitisme*.

D'autres dérivés en *-isme* sont construits sur des bases diverses et font ressortir indirectement la valeur axiologique du nom d'humain et de l'adjectif de même forme : *liberté* / *libéral* / *libéralisme*, *conserver* / *conservateur* / *conservatisme*, *Dieu* / *athée* / *athéisme*, etc. Le lien formel avec le terme en amont – celui qui désigne l'objet de la prise de position axiologique – est alors moins étroit, plus varié. Mais on observe la même souplesse quant au choix du radical pour le dérivé en *-isme* : pour *libéralisme* il est fourni par *libéral*, pour *conservatisme* par *conserver*. Suffixation en chaîne dans un cas, en parallèle dans l'autre, alors que l'économie du réseau reste la même. La reprise de l'adjectif comme adjectif de relation renvoyant au nom d'humain et au nom en *-isme* est sans doute moins systématique (il faudrait observer de nombreux contextes pour voir ce qu'il en est réellement), mais elle semble se vérifier ici également. Les « doctrines [...] néoconservatrices » (*Le Monde*, 09.02.2017, p. 19) sont clairement celles des néoconservateurs.

À la différence des précédentes, les formations en *anti-* (et sans doute en *pro-*) sont d'abord adjectivales. Mais les adjectifs en *anti-* peuvent toujours être nominalisés comme noms d'humains (entre autres). Faute de procédé spécifique, la formation du nom abstrait correspondant combine *anti-* et *-isme* : la doctrine, le comportement des *antisoviétiques* est l'*antisoviétisme*. Mais la case correspondante peut aussi rester vide.

<i>Union Soviétique</i>	
<i>antisoviétique</i>	<i>antisoviétisme</i>

<i>États-Unis d'Amérique</i>	
<i>proaméricain</i>	<i>américanisme</i>

<i>corrida</i>	
<i>anticorrida</i>	

Les formations en *-phile*, *-phobe*, *-mane* semblent sous-catégorisées Adj / N et associées à des noms abstraits en *-ie*. À la différence des cas de figure précédents, la reprise d'une forme identique pour les cases dévolues aux adjectifs de relation est concurrencée par une suffixation spécifique (on trouve de nombreuses attestations d'*islamophobique*, par exemple), sans doute par contamination d'un autre type de réseau.

<i>Islam</i>	
<i>islamophobe</i>	<i>islamophobie</i>

Malgré les particularités des différentes formations, les réseaux axiologiques semblent avoir comme caractéristiques communes :

- au centre, le couple nom d’humain / nom abstrait, et un adjectif à valeur axiologique de même forme que le nom d’humain ;
- en amont, le plus souvent, le terme qui désigne l’objet de la prise de position axiologique ;
- en aval, le plus souvent, des adjectifs de relation qui ont en général la même forme que l’adjectif central.

4.3. Les réseaux autour d’un ethnique ou d’un gentilé

Un humain peut être désigné d’après son appartenance ethnique (*Basque*), sa nationalité (*Français*), son lieu de résidence (*Bayonnais*). Les ethniques (ou ethnonymes) sont en quelque sorte hors sol (ou s’il y a un toponyme, il est second : *Pays Basque*). Les gentilés sont par définition associés à un toponyme (nom de pays ou nom de ville). Dans des travaux précédents (Roché, 2008, 2017), les relations complexes qu’entretiennent ces différents termes ont été explorées, en les inscrivant dans un schéma unifié :

N ethnique	N de pays	N de ville
	Adj. rel.	Adj. rel.
Adj. rel.	N gentilé.Pays	N gentilé.Ville
	Adj.rel.	Adj. rel.

Il est rare que toutes les cases soient remplies dans une même famille dérivationnelle, mais elles peuvent l’être. Et toutes les combinaisons (ethnique et nom de pays, ethnique et nom de ville, nom de pays et nom de ville) sont représentées, ainsi que les réseaux qui ne comportent qu’un seul de ces trois éléments.

Les adjectifs de relation qui renvoient au nom de personne et au toponyme ont systématiquement la même forme que le nom de personne, quelle que soit la relation formelle entre les uns et les autres : *russe* renvoie à *Russie* (et à *Russe*), comme *français* à *France* (et à *Français*). Les adjectifs en *-ique* (*celtique*, *hispanique*, *germanique*), qui ne sont qu’adjectifs, sont des restes d’un système latin caduc.

Un ethnique et un gentilé peuvent cohabiter dans une même famille avec des formes différentes (*Thaï / Thaïlandais*)¹⁶

Thaï	Thaïlande	
	thaïlandais	
thaï	Thaïlandais	
	thaïlandais	

mais beaucoup plus souvent c'est tantôt un ethnique qui est réinvesti comme gentilé (*Russe* 'habitant de la Russie')

Russe	Russie	
	russe	
russe	Russe	
	russe	

tantôt un gentilé qui est employé comme ethnique (*Français* au sens de 'français de souche')¹⁷.

Français	France	
	français	
français	Français	
	français	

Quand un nom de ville et un nom de pays (ou plus souvent de région) appartient à la même famille, leurs gentilés respectifs interfèrent de multiples façons (*Tripolitains* habitants de Tripoli et de la Tripolitaine, *Manceaux* habitants du Maine comme du Mans, *Poitevins* habitants de Poitiers comme du Poitou, etc.).

¹⁶ Les tableaux qui suivent reprennent la structure du tableau type ci-dessus. S'y reporter pour voir à quoi correspondent les différentes cases. Une case reste vide quand le réseau concerné ne contient pas le terme correspondant.

¹⁷ Historiquement, *Franc* fait partie de la famille dérivationnelle et aurait pu figurer dans la case N.ethnique. Mais aucun Français aujourd'hui, même parmi les hérauts de l'identité nationale, ne se revendique comme « Franc ».

	Poitou	Poitiers
	poitevin	poitevin
	Poitevin	Poitevin
	poitevin	poitevin

Rapprocher, dans un même réseau dérivationnel, les catégories onomasiologiques que sont les noms de villes, les noms de pays, les ethniques et les gentilés permet d'aborder aussi bien les multiples problèmes de mécanique constructionnelle (comment analyser *russe* 'de Russie', *Hongrois / Hongrie*, *Corse / Corse*, *Argentin / Argentine...*) que les conséquences extralinguistiques des confusions entre ethniques et gentilés.

4.4. Les réseaux ÉVÈNEMENT

Parmi les réseaux de type processif impliquant un humain, on a mentionné plus haut les réseaux ACTION pour les distinguer des réseaux ACTIVITÉ, et les réseaux PHÉNOMÈNE, où l'humain n'est pas en position d'agent mais de patient (*cancer / cancéreux*, *diabète / diabétique*). Le nom d'humain y occupe une place secondaire (comme nominalisation de l'adjectif dans ces deux exemples). Il y a surtout, semble-t-il, des réseaux ÉVÈNEMENT, avec des couples comme *congrès / congressiste*, *spectacle / spectateur*, *excursion / excursionniste*, *émeute / émeutier*, *procession / processionnaire*, *croisade / croisé*, *duel / duelliste*, *retraite / retraitant*¹⁸, *cure / curiste*, *festival / festivalier*, *teuf / teufeur*, etc. La personne est nommée d'après ce qu'elle fait et non d'après ce qu'elle est. Et ce qu'elle fait, ce à quoi elle participe, est désigné par un nom processif, au sens large, appartenant à la même famille dérivationnelle.

Un événement, sémantiquement parlant, peut être une instanciation ponctuelle d'un procès (*sa chute de cheval vs la chute des feuilles*). Mais ces événements-là ne sont que des modalités du procès lui-même. Lexicalement, constructionnellement, ils s'inscrivent dans les réseaux ACTION ou dans les réseaux PHÉNOMÈNE. Ceux dont il s'agit ici sont des procès complexes, ou supposent un ensemble de procès plus ou moins organisés – caractéristique qu'ils partagent avec les noms d'activités. Ils s'en distinguent par le fait qu'une activité implique la répétition, l'habitude, tandis qu'un événement est borné dans le temps.

Les exemples ci-dessus suggèrent une organisation centrée sur le couple que forment le nom d'événement et le nom d'humain. Mais ces couples, dans les premiers exemples recueillis au hasard, sont toujours orientés, constructionnellement, dans le même sens, du nom d'événement vers le nom d'humain, tandis que les réseaux ACTIVITÉ se sont construits tantôt

¹⁸ Qui n'est pas un retraité mais une « Personne qui fait une retraite religieuse » (*Rob.*).

dans un sens tantôt dans l'autre. Il serait imprudent, à ce stade, de généraliser mais cela se dessine assez nettement.

Les réseaux ACTIVITÉ, d'autre part, comportent une case N/V.objet qui ne semble pas avoir d'équivalent dans la majorité des réseaux ÉVÉNEMENT. Dans la famille dérivationnelle de chacun des exemples ci-dessus, on ne voit pas de terme qui exprimerait la raison d'être de l'événement. Quand il s'y trouve, il est assez éloigné sémantiquement et plus ou moins obsolète : *s'émouvoir*, au sens de 'se mettre en mouvement', pour *émeute* ; *se retirer* pour *retraite* ; *se croiser* pour *croisade*. Ou bien il faut pour le trouver remonter aux origines étymologiques de la famille dérivationnelle : pour *congrès*, le latin *congregari* 'se rassembler' ; pour *spectacle*, le latin *spectare* 'regarder' ; pour *excursion*, le latin *excurre* 'courir hors de' ; pour *procession*, le latin *procedere* 's'avancer'. Ou bien encore, l'objet de l'événement, sa raison d'être, est l'événement lui-même : la *cure* (le mot est d'ailleurs le primitif, dans la famille dérivationnelle, en français comme en latin), la *fête*, dont *festival* et *teuf* sont des avatars.

Dans la majorité de ces exemples, plus ou moins haut en amont du couple N.événement / N.humain, il y a un verbe qui n'est aujourd'hui qu'en filigrane. Dans d'autres cas, il est plus explicite : *se révolter* pour *révolte* / *révolté*, *s'insurger* pour *insurrection* / *insurgé*. Et l'on peut en trouver aussi en aval. *Excursionner* n'est pas un doublet du verbe latin sur lequel a été construit l'ancêtre d'*excursion*, il est l'équivalent de ce qu'on a appelé plus haut les V.activité.

L'ordre formel, cependant, peut être trompeur. Littré donne un verbe *émeuter* (que bizarrement le TLF ignore), avec des attestations du 17^{ème} et du 18^{ème} siècle. Le *Wiktionnaire* en ajoute une du 19^{ème} siècle et une du 20^{ème}. *Émeuter* est clairement construit sur *émeute*, mais il ne signifie pas 'participer à une émeute' (comme *excursionner* 'participer à une excursion'). Dans tous les contextes, il a le même sens que *émouvoir* 'mettre en mouvement', dont *émeute* est le participe passé nominalisé. Par exemple :

- (24) Les propriétaires de ces dernières excitèrent leurs ouvriers et ceux-ci réussirent à **émeuter** le bas peuple. (Eugène Gens, *Histoire de la ville d'Anvers*, 1861, in *Wiktionnaire*)

Emeuter est donc un doublet de *émouvoir*, comme *solutionner* est un doublet de *résoudre*. *Révolutionner* semble se ranger dans le même cas de figure, et sans doute *officier*.

Inversement, *manifester* a la même forme dans les deux contextes suivants :

- (25a) Tu vas manifester, demain ?
 (25b) La manifestation partira de la Bastille.
 (26a) Rougir, c'est manifester son embarras.
 (26b) Rougir, c'est une manifestation de timidité

Mais dans (25) il signifie clairement ‘participer à une manifestation’, alors qu’en (26) le nom processif est simplement une nominalisation du verbe. *Manifestation* ‘défilé revendicatif’ nomme un événement organisé au sens défini plus haut. Il y a deux *manifester* et deux *manifestation*, par conséquent. Les uns dans un réseau PHÉNOMÈNE (ou ACTION, dans d’autres contextes) dont le verbe est le centre, les autres dans un réseau ÉVÉNEMENT, le seul qui héberge *manifestant* (si l’on manifeste sa timidité en rougissant, on n’est pas un manifestant).

En dehors du couple N.événement / N.humain et du (ou des) verbe(s), les réseaux ÉVÉNEMENT ne semblent pas comporter d’autres éléments. Un adjectif ici ou là (*révolutionnaire*, *spectaculaire*), mais pas de noms de lieu, par exemple.

Récapitulons : les réseaux ÉVÉNEMENT sont des réseaux binaires, centrés sur le nom d’événement, avec comme élément second un nom d’humain qui désigne un participant¹⁹. Un verbe est fréquemment associé au réseau – ce qui est logique puisqu’un événement est de l’ordre du processif – mais il est le plus souvent en retrait, en amont du réseau. Quand il est en aval, on peut considérer qu’il en fait partie mais la case correspondante n’est pas souvent remplie.

(verbe)
N.événement
N.humain
verbe

4.5. Les réseaux autour d’un qualifiant

À la différence des précédents, les noms d’humains qu’on appellera « qualifiants » caractérisent la personne d’après une qualité individuelle. Et logiquement la qualité en question pourra être exprimée par un adjectif. Dans le détail, on trouve des cas où l’adjectif est premier (*imbécile*, *avare*, *paresseux...*), d’autres où le nom est premier (*cuistre*, *hypocrite*, *voyou...*), « premier » dans l’ordre d’apparition historique ou par la perception que l’on a du couple. D’autres encore sont des formations sous-catégorisées en *-ier*, *-ard*, *-eur* qui peuvent donner aussi bien des noms que des adjectifs (*cachottier*, *débrouillard*, *râleur...*). Mais globalement la caractéristique principale des réseaux concernés est d’avoir en leur centre un couple N / Adj de même forme.

Ce couple N / Adj y est rarement seul. Une qualité liée à un comportement sera nommée à partir du terme (verbe ou nom processif) qui réfère à ce comportement (le dépensier dépense, le glandeur passe son temps à glander, le revanchard cherche une revanche...). Une qualité

¹⁹ Dans certains cas, le dérivé doit choisir quel type de participant : le *concertiste*, dans un *concert*, n’a pas le même rôle que le *spectateur* dans un *spectacle*.

qui dépend d'une particularité physique sera nommée à partir du terme désignant l'élément concerné (le gaucher se sert de la main gauche, le barbu a de la barbe...). Une qualité peut aussi être nommée par analogie avec le comportement ou la qualité saillante d'un personnage littéraire (un tartarin ressemble à Tartarin de Tarascon, un don Juan à Don Juan, un tartuffe à Tartuffe...). Etc. Dans ce cas, le réseau inclut en amont l'élément concerné, comparable à ce que nous avons appelé N/V.objet dans les réseaux ACTIVITÉ.

<i>revanche</i>	
<i>revanchard</i> Adj	<i>revanchard</i> N

Mais la case correspondante peut très bien rester vide, quand le couple Adj / N qualifiant est le primitif, dans la famille dérivationnelle (*avare, obèse, fanfaron...*), quand il est démotivé ou opaque (*couard, prognathe, fanatique...*) ou quand il est associé à des éléments situés en dehors du réseau (*étourdi, bas-bleu, lèche-cul...*).

En aval, il peut y avoir un nom de qualité (*avarice, hypocrisie, débrouillardise, fanatisme, bravitude, imbécillité...*)²⁰ et/ou un adverbe (*hypocritement, fanatiquement...*), qui sont rattachés plutôt à l'adjectif. Ou bien un verbe (*flemmarder, robinsonner, déconner...*) et/ou un nom processif (*cachotteries, minauderies, fanfaronnades...*), rattachés plutôt au nom, en tant qu'agent.

<i>hypocrite</i> Adj	<i>hypocrite</i> N
<i>hypocrisie</i>	

<i>fanfaron</i> Adj	<i>fanfaron</i> N
<i>fanfaronner, fanfaronnade(s)</i>	

Il n'est pas très fréquent que le nom de qualité et le nom processif soient représentés l'un et l'autre, dans un même réseau, par des termes d'usage courant. Mais ils peuvent cohabiter. Soit sous une même forme : *canaillerie*, par exemple, est un nom de qualité dans « une pointe de

²⁰ Dans certains cas, le nom de qualité (*orgueil, paresse*) est formellement le primitif. Il a néanmoins sa place dans la case dévolue au nom de qualité. Le point de vue fonctionnel rejoint la reconstitution historique : *paresseux* a été forgé sur *paresse* (< lat. *pigritia*) parce que le primitif initial (lat. *piger*) avait disparu.

canaillerie faubourienne » (Courteline, *Rob.*), un nom d'action dans *d'innombrables canailleries*. Soit sous des formes différentes : le TLF mentionne *robinsonnisme* (qui penche plutôt côté 'qualité') et *robinsonnade* (qui penche plutôt côté 'action'). À côté de *flemmard*, les dictionnaires ne donnent que *flemmardise* et *flemmarder*, mais *flemmardage* comme nom d'(in)activité et *flemmardement* sont bien attestés sur la Toile.

Quand l'élément initial est un verbe, le nom processif est relié à la fois à ce verbe et au nom d'humain (les *minauderies* sont le fait de *minauder* et le comportement du *minaudier*).

<i>minauder</i>	
<i>minaudier</i> Adj	<i>minaudier</i> N
<i>minauderie</i>	

Quand le verbe est second, c'est à ce verbe qu'est rattaché le nom processif en même temps qu'au nom d'humain : les fanfaronnades sont le fait de fanfaronner et le comportement du fanfaron.

Faut-il distinguer des réseaux COMPORTEMENT, avec une dimension processive, et des réseaux QUALITÉ, dans lesquels le qualifiant est central ? Une étude plus poussée, sur un corpus étendu, devrait pouvoir l'établir.

Conclusion

Le rôle des familles dérivationnelles a été mis en évidence dans plusieurs travaux sur le plan morphophonologique, et l'on a fait l'hypothèse d'une « contrainte de famille » selon laquelle « le thème sélectionné est une forme déjà attestée dans la flexion ou dans la famille dérivationnelle du lexème » (Roché & Plénat, 2014). Mais il ne se limite pas à ce domaine : c'est toute la formation du lexème qui est conditionnée par la famille dérivationnelle dans laquelle il doit s'intégrer, choix du procédé comme modalités morphophonologiques. Le « principe d'économie » qui fait préférer *électoral* à *°électionnel* pour renvoyer à *élection* (Section 1.6) n'est en fait qu'une (autre) modalité de la contrainte de famille.

Si l'on définit le mot construit comme le croisement d'une série dérivationnelle et d'une famille dérivationnelle, la contrainte de série veut que le mot construit soit marqué comme appartenant à la série concernée et, complémentirement, la contrainte de famille est satisfaite si le mot construit manifeste dans sa forme une parenté suffisante avec les autres mots de la famille.

Dans ce cadre, la question des marques morphologiques se pose autrement que dans l'analyse de la dérivation comme une relation binaire et unidirectionnelle entre une base et un dérivé. Le suffixe, quand suffixe il y a, n'est pas ce qui « s'ajoute » à une base mais la marque caractéristique d'une série dérivationnelle. Et corrélativement, au sein du réseau dérivationnel, il marque une opposition interne à la famille qui correspond à la répartition

des rôles dans le réseau dérivationnel. Le suffixe *-iste* intègre *journaliste* dans une série de noms d'agent et oppose *journaliste* à *journalisme* et à *journal*.

Situer les mots construits dans le réseau auquel ils appartiennent rend également sans objet un certain nombre de questions récurrentes qui ont encombré inutilement la discipline. Faut-il construire *fanfaronnade* sur *fanfaron*, comme *mazarinade* sur *Mazarin*, ou bien sur *fanfaronner*, comme *promenade* sur *se promener* ? Si *fanfaron* et *fanfaronner* sont ensemble dans un réseau, *fanfaronnade* est relié à l'un et à l'autre. La structure des réseaux oblige également à revoir la question de l'orientation des formations. Faut-il construire *Hongrie* sur *Hongrois* comme 'pays des Hongrois', ou *Hongrois* sur *Hongrie* comme 'habitant de la Hongrie' ? *Hongrois* est à la fois un ethnique – donc premier – et un gentilé – donc second. On se pose la question devant ces deux mots parce qu'ils sont tous les deux marqués par un suffixe et qu'on ne leur trouve pas de base commune (la notion de « troncation réciproque » avait été proposée pour décrire ce type de configuration). Mais elle se pose aussi dans des cas où l'on n'y pense pas *a priori*. *Russie* est clairement construit sur *Russe* si *Russe* est un ethnique et la Russie le pays des Russes. Mais quand *Russe* est employé comme gentilé – 'habitant de la Russie' – faut-il le construire par dérivation régressive ? Cette notion avait été bannie comme relevant exclusivement d'une approche diachronique. Il ne s'agit pas de la ressusciter pour elle-même, mais de relativiser un découpage formel, secondaire par rapport à l'économie du réseau dérivationnel dont il n'est qu'une des modalités possibles.

Pour esquisser ce que pourrait être la structure des réseaux qui se constituent autour des noms d'humains, on a envisagé successivement ceux qui comportent un nom d'action, un nom d'activité, un nom de statut, un gentilé, etc., et l'on a abouti chaque fois à des schémas différents. Il semble bien, par conséquent, qu'aux catégories sémantiques qui déterminent la construction des lexèmes correspondent des structures différentes pour les réseaux dans lesquels ils doivent s'intégrer. Il faut poursuivre dans cette voie, vérifier à partir de données plus étendues si les schémas esquissés ne doivent pas être corrigés, explorer d'autres domaines... On a vu par exemple que les réseaux ACTIVITÉ peuvent interférer avec des réseaux INSTRUMENT : il faut voir comment les uns et les autres s'articulent. Ce qui importe le plus, dans cette entreprise, ce ne sont pas les catégories sémantiques en elles-mêmes (se demander « Qu'est-ce qu'une action ? », « Qu'est-ce qu'une activité ? », comme on le fait en sémantique pour classer les verbes), mais déterminer en quoi ces catégories conditionnent la formation des lexèmes. Elle ne se fait pas de la même manière dans un réseau ACTION et dans un réseau ACTIVITÉ, par exemple.

On n'a pas prêté attention – ce n'était pas l'objet de cette réflexion – aux procédés utilisés pour les diverses formations. Un simple survol permet de constater que ce sont souvent les mêmes suffixes (*-ier*, *-iste*, *-eur*...), les mêmes procédés (conversion, transfert sémantique) que l'on a rencontrés dans les différents réseaux. Ce qui laisse planer un doute sur l'adéquation entre le choix du procédé formel et le programme sémantique de la formation. À chacun de

ces procédés correspondent des séries dérivationnelles, qu'il faut évidemment explorer comme on a commencé à le faire des familles dérivationnelles, puisque c'est à l'intersection des uns et des autres que se situe la construction des lexèmes.

Bibliographie

Hathout, N. (2011). Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en *anti-*. In M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon & M. Plénat (Eds.), *Des unités morphologiques au lexique* (pp. 251-318). Hermès-Lavoisier.

Rainer, F. (2013). Review of [*Aperçus de morphologie du français*. B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds.). 2009. Presses Universitaires de Vincennes]. *Word Structure*, 6(2), 247-252.

Roché, M. (1998). *Deux études sur la dérivation en -ier(e)*. Rapports internes de l'ERSS, CNRS et Université de Toulouse-Le Mirail.

Roché, M. (2008). Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (Eds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF' 08* (pp. 1571-1585). ILF. [DOI 10.1051/cmlf08064](https://doi.org/10.1051/cmlf08064)

Roché, M. (2009a). Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations ? In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (Eds.), *Aperçus de morphologie du français* (pp. 143-173). Presses Universitaires de Vincennes.

Roché, M. (2009b). Pour une morphologie *lexicale*. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série n° 17, 65-87.

Roché, M. (2010). Base, thème, radical. *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 39 (pp. 95-133).

Roché, M. (2011). Quel traitement unifié pour les dérivations en *-isme* et en *-iste* ? In M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon & M. Plénat (Eds.), *Des unités morphologiques au lexique* (pp. 69-143). Hermès-Lavoisier.

Roché, M. (2013). *La dérivation en -at et les noms de statut : aspects sémantiques et catégoriels*. [manuscrit non publié]. Université Toulouse-Jean Jaurès.

Roché, M., & M. Plénat (2014). Le jeu des contraintes dans la sélection du thème présuffixal. In F. Neveu et al. (Eds.), *4^e Congrès Mondial de Linguistique Française* (pp. 1863-1878). SHS Web of Conferences, 8. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801143>

Roché, M. (2017). *Un exemple de réseau constructionnel : ethniques, toponymes, gentilés*. [manuscrit non publié]. Université Toulouse-Jean Jaurès.

Roché, M. (2018). *Préhistoire d'une gamme de suffixes : de -tês à -Vte*. [manuscrit non publié]. Université Toulouse-Jean Jaurès.

Roché, M. (2022). Poème, poète *et* poésie *sont-ils des mots construits* ? [manuscript non publié].
Université Toulouse-Jean Jaurès.